REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

V° ANNÉE. — TOME IX. — N° 54. — OCTOBRE 1875.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4 ;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1875.

Voir ci-derrière un avis important.

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2019.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

AVIS IMPORTANT

A dater du 1er Octobre, l'administration de la *REVUE* fera percevoir à domicile l'abonnement des personnes qui n'ont point payé leur souscription pour l'année courante (Mai 1875 — Mai 1876).

Les frais de ce recouvrement, qui s'élèvent à 1 franc, sont à la charge des abonnés.

TROIS ÉCUEILS

DANS

LA FONDATION DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

Les ennemis de l'Église s'acharnent contre les fondations d'Universités catholiques comme l'oppresseur victorieux s'acharne contre la victime abattue. Les amis de l'Église répondent à cet acharnement de l'injustice par la patiente opiniâtreté de la foi et les saintes ardeurs du zèle ; ils travaillent sans relâche à relever les remparts de la vérité ; bientôt des institutions puissantes se dresseront de nouveau sur notre sol si catholique et reprendront les traditions de l'enseignement chrétien. Il ne nous appartient pas de risquer un conseil en matière si délicate. Néanmoins, après nous être réjouis des progrès rapides qu'il nous était permis de constater, et avoir répété à nos lecteurs : Hâtons-nous, agissons de suite, avec nos évêques et comme nos évêques. Nous serait-il permis d'ajouter, aujourd'hui : Prenons garde, hâtons-nous, mais hâtons-nous prudemment, car les imprudences pourraient nous être fatales. La victoire est certaine, mais il faut la préparer si on veut la gagner.

Les Universités ne s'improvisent pas. Elles ne sauraient sortir armées de toutes pièces des entrailles de la loi ; elles doivent s'établir sur des assises solides, s'élever progressivement, monter avec prudence et se constituer pour pouvoir durer. Malheur aux productions trop hâtives ! Le temps se charge de les dissoudre bien vite. Les Universités ne sauraient s'exposer à de pareils désastres, car

leur ruine serait la ruine d'une multitude d'œuvres qui se disposent à leur demander la force ou la vie. Elles ne doivent donc pas redouter ces lenteurs salutaires, auxquelles ont toujours été condamnées les institutions destinées à défier les siècles; elles doivent même bénir ces lenteurs, qui, en les obligeant à un développement progressif, leur permettent de prévoir les écueils et de les éviter.

Ces écueils sont innombrables; l'ennemi se charge d'en semer sous nos pas. Peut-être les plus dangereux ne viendront-ils pas de lui, mais de nous-mêmes. Qu'il nous soit permis d'en signaler trois, auxquels nous sommes plus particulièrement exposés en nos temps de luttes et d'improvisations. L'absence d'idées; la divergence dans les idées; la perte des idées.

1° L'ABSENCE DES IDÉES.

Il faut à tout corps enseignant des idées; il faut à une institution d'enseignement un ensemble d'idées, un corps de doctrine.

Cette vérité, pourtant si élémentaire, risque d'être contestée de nos jours, parce que nous avons perdu l'habitude de considérer toutes les branches de l'enseignement comme rattachées à un seul tronc, recevant de ce tronc la sève et la force. Le légiste étudie les lois, les commente ou les applique, mais il ne se croit plus obligé de remonter à leur origine historique, le droit canon, ou à leur origine légitime, le Législateur suprême et ses commandements. Le médecin analyse, dissèque, observe, expérimente, mais il a perdu l'habitude de chercher les principes de sa science dans les profondeurs de la philosophie ou même dans les arcanes de la théologie.

Nos écoles modernes sont semblables à ces écoles de l'empire romain en décadence, et le grand Augustin nous dépeint leur instabilité en flétrissant en lui-même leur vanité.

Quelle différence entre le génie d'un Augustin et le génie d'un Ambroise, et pourtant Ambroise l'emporte sur Augustin

et devient son maître, parce qu'il est l'homme de la doctrine, l'homme des idées, tandis que son jeune rival n'est encore que l'homme de la rhétorique.

Humainement, rien ne manquait au jeune rhéteur lorsqu'il vint à Milan ouvrir son école. Ardeur de l'âme, passion de l'étude, éclat du talent, enivrements du cœur, érudition profonde; l'illustre professeur de Rome, le sénateur Symmaque venait de couronner tout cela en décernant à Augustin la couronne de l'éloquence; il comptait sur tout cela pour paralyser la toute puissance de l'archevêque de Milan et lui arracher ses conquêtes. Quelle différence pourtant entre les succès de l'évêque et les succès du rhéteur! Les foules se pressent autour de la chaire du Docteur de l'Église, à peine quelques amis fidèles autour de la chaire du professeur. Augustin n'a pas la vérité. Sans doute son âme haletante a soif de la vérité, mais elle ne la possède pas; son cœur s'attendrit au seul nom de Jésus-Christ, mais il ne connaît pas Jésus-Christ; son esprit inquiet a consulté tous les docteurs, mais il ne connaît pas la doctrine. Ce génie admirable a interrogé toutes les religions, il a suivi les plus illustres écoles, mais il n'a rencontré que désenchantement; et il succombe sous la lassitude. Lui, si bien fait pour comprendre le grand et le beau, il en est réduit à nier toute réalité et à n'admettre rien autre chose dans le monde que des mots plus ou moins sonores ou des formes plus ou moins éclatantes. Il nous révèle son état et nous dépeint en même temps la supériorité du grand archevêque de Milan. L'un a des mots, l'autre a des idées. Le premier éteint le plus brillant génie sous l'étincelant fardeau de la vanité, le second développe et fait resplendir un génie plus humble par l'éclat de la vérité. Aussi à peine quelques adeptes autour de l'adorateur de la forme, tandis que les foules se pressent autour de l'adorateur du vrai. Citons saint Augustin parlant de son maître :

« Son éloquence dispensait à son peuple, avec une vaillante ardeur, le pur froment de la parole, les joies de l'onction sainte et le vin vivifiant de l'ivresse est sans trouble. Je mettais un zèle extrême à l'entendre disserter au milieu de son peuple,

non dans les dispositions que j'aurais dû porter là, mais pour me rendre compte de ce qu'était son éloquence. Je voulais savoir si elle répondait à sa réputation. Je restais suspendu aux paroles qu'il disait, j'étais ravi de la suavité de ses discours, mais, du reste, je ne faisais attention qu'à la forme et ne tenais nul compte du fond des choses (1). » *Et studiosa audiebam disputantem in populo, et verbis ejus suspendebar intentus, rerum autem incuriosus et contemptor adstabam; et delectabar suavitate sermonis.*

Quel brillant professeur de l'Université de France! N'est-ce point le tableau fidèle, le modèle des professeurs de notre époque. *Verba... verba...* des mots..., des mots..., des paroles ronflantes, des phrases sonores, des périodes cadencées, des mouvements à effets, des clichés à applaudissements, voilà l'objet de l'ambition, la cause des douces joies « *delectabar suavitate sermonis* ». Quant aux doctrines, au fond des choses, pourquoi s'en soucier? *Quid est veritas?* Qu'est-ce que la vérité? A quoi bon les principes? Tout cela est à peine supportable chez le théologien, chargé d'éteindre les intelligences « *rerum incuriosus et contemptor* ».

Mais ce dédain superbe n'empêche pas Augustin d'aller à Ambroise; la forme l'attirait, le fond le saisit; la vérité qu'il méprisait rompt les liens de son esprit, elle passionne ses sens, elle transforme son cœur, lui inspire des pensées sublimes, fait l'homme des idées de l'homme des phrases, et bientôt le disciple est plus illustre que le maître, et la chaire du docteur saint Augustin éclipse la chaire du docteur saint Ambroise.

Veritas liberabit vos. La vérité affranchit les esprits, or la vérité ne vit qu'avec l'Église. De même qu'Augustin, après avoir rompu avec le culte de sa mère, promène en vain ses inquiétudes fiévreuses à travers tous les égarements et toutes les hérésies de l'époque, et se condamne à la stérilité en se rédui-

(1) *Vie de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard.

sant à mépriser le fond pour ne voir que la forme ; ainsi, en rompant avec l'Église, l'Université a stérilisé toutes les intelligences en se réduisant à la triste nécessité de leur refuser leur nourriture, le *pur froment* de la parole et le *vin vivifiant* de la doctrine. Quel triste spectacle ! Quelle décadence dans les études ! Quelle médiocrité dans les conceptions ! Quelle stérilité désastreuse ! Malgré la beauté de certaines intelligences, l'éclat de certains talents, les préparations lentes, les labeurs obstinés de certains professeurs, les consciencieuses recherches de certains esprits, malgré les efforts de l'État, malgré la bonne volonté des administrations, malgré les dépenses accumulées du trésor public ! L'intelligence s'est enchaînée à la routine sous prétexte de rompre avec les préjugés. La vérité seule peut rompre ces liens par l'explosion d'idées puissantes et lumineuses.

Les Universités catholiques ne sont à l'abri de ce danger qu'à la condition de demander à l'Église ses inspirations et sa doctrine. Elles courraient les mêmes risques si, sous prétexte de ne déplaire à personne, de ne rien brusquer, d'unir tous les esprits, d'attirer tous les camps, de contenter enfin tout le monde, elles se croyaient obligées d'arrondir les angles de la vérité et de la contraindre à une alliance monstrueuse, que certaines opinions voudraient imposer mais qui répugnera toujours à un chrétien. Elles tomberaient infailliblement dans cet abîme si, même sans pactiser avec l'erreur, elles consentaient à effacer la doctrine ou à éviter l'affirmation des vérités qui déplaisent. La doctrine s'impose à l'enseignement ; elle en est l'âme ; il n'y a pas d'enseignement sans doctrine et il n'y a pas de corps enseignant sans hommes de doctrine. La doctrine doit éclater dans tout enseignement catholique, elle doit toujours trouver un trône dans le cœur de nos hommes d'enseignement chrétien et resplendir sur leurs lèvres. Ils n'ont pas le droit de l'ignorer, ils n'ont pas non plus le droit de la dissimuler ou de la taire.

Le premier docteur infaillible se présente comme leur modèle et leur maître. Le sanhédrin ne prétendait pas le contrain-

dre à renier Jésus, il voulait simplement obtenir de lui la promesse de ne plus prêcher en ce nom honni, en ce nom, principe de divisions et de haines, et Pierre lui répond : « Oui, nous vous prêchons, et que toute la maison d'Israël le sache; que le Dieu de nos pères a ressuscité et qu'il a fait asseoir à sa droite ce Jésus que vous avez mis en croix. *Act.*, II, 36. » Bossuet insiste sur cette admirable impuissance de taire le nom de Jésus à laquelle le Saint-Esprit a réduit les Apôtres et il ajoute : « On les prend, on les emprisonne, on les fouette inhumainement; on leur ordonne sous de grandes peines de ne plus prêcher en ce nom : *In nomine isto...* » A cela que répondront les Apôtres? Une parole toute généreuse : « *Non possumus :* Nous ne pouvons pas, nous ne pouvons pas nous taire des choses dont nous sommes les témoins. » Et remarquez ici, chrétiens, qu'ils ne disent point : Nous ne voulons pas, car ils sembleraient donner espérance qu'on pourrait changer leur résolution; mais de peur qu'on attende d'eux quelque chose indigne de leur ministère, ils disent tous d'une même voix : Ne tentez pas l'impossible : *Non possumus.* » (Boss., 2ᵉ *Serm. pour le jour de la Pentecôte.*)

Magnifique impuissance qui a fait la grandeur de l'Église et qui constituera la grandeur des Universités catholiques. Elles n'ont pas d'autre but que d'enseigner la vérité, de faire resplendir la doctrine; elles diront donc la vérité. Qu'elles plaisent ou qu'elles déplaisent, les idées vraies, les grandes idées, les idées mères, les principes, sont l'apanage de l'Église, elles doivent éclater dans tout enseignement fondé ou patronné par l'Église. Les lettres, les sciences, les arts, le droit, la médecine, ce sont les formes, les ornements; la réalité, le fond, c'est la doctrine, qui doit éclater à travers toutes ces sciences secondaires. Les opinions libres, les opinions de l'homme ont aussi leur place; rien de tyrannique dans l'Église; tout ce qui est légitime trouve un défenseur en elle, témoins les nombreuses écoles philosophiques et théologiques qui ont toujours fleuri à Rome sous l'œil des Papes. Les opinions humaines ont aussi leurs droits comme les sciences purement humaines, elles

enflamment les discussions, elles donnent aux leçons de l'entrain et du charme, elles sont même souvent un objet de prédilection de la part du maître, qui les aime comme le père aime ses enfants, mais elles ne peuvent pas prétendre à usurper la place de la reine, la vérité. Elles ne peuvent même se montrer sans danger qu'à la condition de passer par des lèvres chrétiennes, par des lèvres transfigurées par la pierre de feu qui a purifié les lèvres d'Isaïe. En un mot, on ne saurait asseoir une Université que sur une doctrine ou, pour nous exprimer plus clairement, que sur la doctrine, et la doctrine ne saurait exister que si on choisit pour l'enseigner des hommes de doctrine.

Les observateurs consciencieux se trouvent, les hommes d'érudition existent, les connaisseurs de faits abondent, les faiseurs de statistiques fourmillent, les compilateurs pullulent, mais les hommes de doctrine sont rares. La Révolution a tari la source des idées en séparant du principe de toute vérité et en tarissant ainsi la source de toute étude sérieuse et féconde. Le beau pour le beau, la forme pour la forme, l'art sans idéal, la littérature sans réalité, la science sans principes, et qui plus est, la conciliation par les concessions faites à l'erreur ou à l'injustice, le déguisement de la vérité, l'absence d'idées sous prétexte de charité, telle est la maladie dont nous mourons. Les rares hommes qui ont su remonter ce courant d'attiédissements et de fadeurs ont seuls pu devenir des hommes de doctrine ; ils sont donc seuls dignes d'êtres les chefs de nos écoles nouvelles.

Cherchons ces hommes qui, inclinés sous la main de Dieu, savent que toute science vient de lui, considèrent l'enseignement comme un sacerdoce, implorent les lumières de Celui qui est lumière et vie, se préparent à faire leur leçon comme le prêtre se prépare à annoncer le saint Évangile. Appelons ces hommes des quatre coins de l'horizon, ne craignons pas de les demander aux pays étrangers. Lanfranc et saint Thomas n'étaient pas français, ils n'ont pas moins illustré nos Universités de France et attiré vers elles tout ce qu'il

y avait de noble et d'instruit en Italie, en Espagne, en Germanie, en Angleterre, en Irlande. Seulement les vrais savants se cachent. Prions le Saint-Esprit de les révéler à NN. SS. les Évêques et de les unir entre eux, pour que sous leur souffle puissant se lèvent des générations nouvelles et que sous leur influence nos Universités catholiques deviennent comme autrefois des foyers ardents, d'où jaillissent, comme de leur centre naturel, l'éclat de la science, la beauté de la forme, la variété des connaissances, l'ardeur des idées, la puissance de la doctrine.

Sans cela nos labeurs sont vains et nos sacrifices inutiles. Nous pourrons former des agglomérations de bonnes volontés, mais nous ne fonderons pas d'Universités, car partout nous rencontrerons instabilité, inertie, impuissance et mort. C'est par l'expulsion du Christ vérité que s'est installée la grande usurpation qui nous tient captifs depuis plus de soixante-dix ans. C'est au Christ vérité à renverser ce trône, c'est aux hommes de la vérité franche, nette, c'est aux hommes du Christ de fonder les Universités et de restaurer les esprits dans la doctrine. « *Omnia instaurare in Christo.* »

2° DIVERGENCE DANS LES IDÉES.

Il ne suffit pas que la doctrine, que les idées soient à la base de nos Universités catholiques, il faut encore que l'unité préside à leur formation. La divergence dans les idées serait aussi désastreuse que le défaut d'idées, car elle jetterait la zizanie dans le champ du père de famille et paralyserait les plus nobles, les plus généreux efforts. C'est de la pure évidence. *Regnum in se divisum peribit.*

Pourquoi l'enseignement d'État supprime-t-il les idées et les remplace-t-il par la monotonie des nomenclatures et des faits ou par l'uniformité des programmes? Pourquoi est-il si acharné à défendre cette uniformité de la routine, dont il reconnaît les ravages dans ses lycées et dans ses hautes écoles? C'est

uniquement parce qu'il est incapable d'unité et que la variété serait pour lui la mort. Il peut fabriquer des uniformes et les jeter sur tous ses produits, il peut même obliger ses rivaux à les porter. Mais établir l'unité des esprits, jamais. A l'Église seule de former ces liens qui unissent les esprits pour travailler ensemble à édifier et non à détruire, car à l'Église seule le droit d'enseigner avec autorité; à elle seule de maintenir intacts les principes qui doivent former le fonds commun des intelligences et de faire accueillir ces maximes d'abnégation et de dévouement qui assouplissent le caractère et domptent l'orgueil.

De quel droit l'État aurait-il des idées à lui, des idées qu'on puisse ériger en principe pour tous? S'il n'en a pas, de quel droit imposerait-il les idées des autres? Pour lui tout est contingent, tout est mobile, la vérité d'aujourd'hui est fausseté demain. Ce qu'il appelle pompeusement des principes, ce sont de pures opinions, changeantes comme toutes les opinions humaines, dépendantes des caprices, ou des expériences, ou des milieux, comme toutes les opinions. Vérités en-deçà du Rhin, erreurs au-delà. « L'unité même en son sein est un schisme. *Schisma est unitas ipsis.* » (Tert.) Or les opinions, comme tout ce qui vient de l'homme divisent les esprits et creusent entre eux des abîmes si par ailleurs des vérités communes, des vérités immuables ne viennent les mettre d'accord.

Consultez l'aréopage de notre corps enseignant, demandez aux élèves de notre école normale supérieure un peu d'unité dans les doctrines, ces jansénistes de la libre-pensée pourraient bien accorder à l'État ce qu'ils refusent à l'Église, le silence respectueux; mais pour l'unité vraie, ils la repoussent comme le joug le plus honteux, comme la plus humiliante des servitudes. Et ils ont raison dès lors qu'ils ne sont pas chrétiens. L'homme ne saurait être le maître de l'homme, il peut s'arroger sur les corps la toute-puissance du tyran, mais l'esprit domine ses coups. L'esprit s'insurge de toute la violence de sa dignité native contre toute autorité humaine, c'est-à-dire contre toute autorité usurpée et dès lors tyran-

nique. S'il a dit *non serviam* vis-à-vis de l'Église, qui se présente à lui avec ses droits divins, avec ses promesses éternelles, avec ses traditions séculaires de science et de grandeur morale, avec l'éclat de ses vertus et la magnificence de ses bienfaits, ce n'est point pour se courber devant le Dieu État. Il dressera peut-être un autel à la déesse raison, c'est lui qu'il adore en se prosternant devant cet autel profané. Il aimera même assez la popularité pour s'incliner quelquefois devant cette opinion factice, qui n'est l'opinion de personne, et qu'on appelle l'opinion publique ou la souveraineté populaire ; mais tout cela n'est pas l'unité, tout cela n'associe que des corps et n'atteint pas les esprits. D'homme à homme, d'agglomération humaine à agglomération humaine, il n'y a de place que pour l'indépendance de l'esprit ou les caprices de l'imagination, que pour les mesquines jalousies de partis contraires ou les viles rivalités d'intérêts.

L'homme est partout le même, il essaiera de se glisser dans nos maisons d'enseignement supérieur et certainement il empêchera leur fondation ou préparera leur ruine, s'il n'accepte une empreinte, une direction supérieure. Sans doute, dans nos Universités catholiques, les idées mères seront les mêmes, les principes seront admis de tous, l'enseignement de l'Eglise éclairera toutes les intelligences et subjuguera tous les cœurs, la pensée chrétienne animera tous les dévouements ; c'est ce qui nous fait affirmer que nous seuls sommes capables de fonder des Universités durables ; mais, malgré toutes ces bonnes volontés, au milieu même de tous ces dévouements, que d'idées fausses, que de conceptions bizarres, que de façons de voir opposées, que d'esprits divergents ! Quelle tour de Babel avec des hommes animés des meilleures intentions, si la construction de cette tour de science n'est confiée à un architecte habile, qui sache puiser ses inspirations aux plus pures lumières de la foi et qui ait assez d'autorité pour faire passer ses idées dans les mœurs et les établir comme la règle acceptée d'après laquelle se formeront les traditions et l'esprit de l'œuvre.

Il faut absolument que l'unité préside à ces fondations si

importantes; unité de doctrines, unité de plan, unité de vues, unité de direction, unité de marche. Si les divergences et les tiraillements ne sont pas bannis dès les débuts, les forces vives des catholiques seront dispersées, les ressources du talent et de la vertu dilapidées; les trésors du dévouement répandus en pure perte; avec tout l'héroïsme des sacrifices on aboutira aux plus minces résultats. Il n'y a pas de campagne sans plan, il n'y a pas d'armée sans discipline, il n'y a pas de succès sans un commandement, il n'y a pas de victoire durable sans un chef qui l'assure après l'avoir préparée. La lutte de l'enseignement est une véritable et douloureuse campagne, il n'y a pas de victoire possible sans cette subordination nécessaire, non pas imposée, mais accueillie comme un bienfait. Dix savants médiocres, obéissant à un homme de bon sens et de bonne doctrine, fonderont une université; dix aigles planant chacun de son côté avec son indépendance et ses prétentions n'aboutiront à rien qu'à nous assourdir de leurs cris discordants. Il faut donc, non pas une multitude d'hommes, mais un homme. *Si forte virum quem....*

Les Anglais, avec leur sens pratique, viennent de nous donner l'exemple. Leurs évêques se sont réunis sous la présidence du savant archevêque de Westminster, le cardinal Manning, ils ont accueilli un illustre prélat que le Pape nommait et qui exerce une grande influence sur la Grande-Bretagne, et Mgr Capel, recteur de l'Université catholique d'Angleterre, a pleins pouvoirs pour fonder, pour chercher les professeurs, pour organiser les études, pour grouper les jeunes gens. L'Université repose sur lui.

Nos fondations en France ne seront assurées du succès que lorsqu'elles auront trouvé cet homme. Sans doute l'Eglise est indépendante de toute personalité, elle domine tous les hommes; ils ont besoin d'elle, mais elle n'a pas besoin d'eux; néanmoins, pour les œuvres qui naissent dans son sein, comme pour toutes les agrégations et toutes les sociétés, il est vrai de dire : tel homme, telle œuvre. L'homme trouvé, l'Université se dresse.

Qui nous donnera cet homme?

Le Pape.

Qui présentera cet homme au Pape?

Nos évêques.

Qui nous révélera cet homme?

Dieu, si nous le prions.

Une fois l'homme trouvé, qu'il marche appuyé sur le Souverain-Pontife et sur NN. SS. les Évêques; qu'il agisse dans sa pleine indépendance. A lui de choisir des auxiliaires; il doit donc être prudent et sage; il n'a pas tant besoin de briller par l'éclat du savoir que par la rectitude du bon sens, par l'étendue de son érudition que par le don de discernement. — A lui d'unir tous les professeurs dans un même esprit et une même ardeur; il doit donc être à la fois ferme et large, énergique et bon, condescendant pour les faiblesses et inexorable envers les causes de divisions. — A lui de donner l'impulsion; prudence donc et hardiesse, sagesse et initiative, calme et ardeur, beaucoup de réflexion et point de pusillanimité. — A lui de former l'esprit; qu'il brille par la doctrine plutôt que par le trait ou l'éclat, qu'il soit théologien. Inflexible dans ses convictions, inébranlable dans la vérité, inviolablement attaché au Saint-Siége et à ses enseignements comme à ses directions, qu'il ne jalouse personne, qu'il soit heureux de mettre en lumière les supériorités, qu'il ne craigne point de se laisser éclipser, qu'il soit large pour les défauts comme pour les opinions permises, qu'il veille sur l'unité comme sur le trésor le plus précieux, mais qu'il aime la variété « *in dubiis libertas, in necessariis unitas.* » A lui de poursuivre l'œuvre; de quel courage ne doit-il pas être animé, de quelle constance ne doit-il pas s'armer! Le salut de l'institution est attaché à sa persévérance « *qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* » — A lui de recevoir les élèves, de les grouper, de les encourager, de les conduire, de les former; il sera leur père comme il est le recteur des maîtres.

Quel homme supérieur, dira-t-on! Qui découvrira cette perle? —Non, ce n'est point un homme supérieur que je réclame,

mais un homme de bon sens et de bonne doctrine. Il n'a pas besoin d'être investi d'une auréole en France, comme Mgr Capel en Angleterre; il n'a pas besoin de s'adresser aux illustrations de l'époque, qui croiraient faire une grâce à l'Université en daignant lui prêter leur nom ou leur concours, qui d'ailleurs se soumettraient difficilement, même à un homme supérieur. Qu'il puise ses lumières à Rome, qu'il s'entoure de jeunes docteurs, intelligents, dévoués, bons chrétiens, à qui l'Université fait une grâce en daignant les appeler, qui professeront avec d'autant plus de succès qu'ils mettront plus d'ardeur à étudier, qui auront le feu sacré et sauront le communiquer, qui feront de l'école leur œuvre, qui se passionneront pour son succès et seront prêts à obéir parce qu'ils reconnaissent qu'ils ne sont pas encore murs pour commander.

Cette marche est plus lente, elle flatte moins les parents, elle ne prodigue pas les grandeurs d'apparat, elle ne promet pas des débuts éclatants; elle est humble mais elle est simple; elle est logique et sûre. Le grand caractère et la doctrine du recteur, l'homogénéité du corps professoral assurent l'esprit et la durée de l'œuvre; l'énergique bonté du maître et l'ardeur intelligente des docteurs assurent en même temps la bonne direction et le succès des élèves. C'est ainsi que procède l'Église, c'est ainsi que procède Dieu lui-même dans les grandes créations. La progression lente, rationnelle, cachée, humble, à travers les sacrifices et les travaux jusqu'au jour des éclosions sublimes. En ce jour l'édifice est élevé, il ne demande plus a l'architecte que le couronnement et la perfection, et en ce jour un architecte nouveau, formé par l'expérience de son prédécesseur, est prêt pour poser la couronne et parfaire l'œuvre.

3° PERTE DES IDÉES.

Il ne suffit pas d'avoir des idées et d'avoir ramené ces idées à être le principe d'une belle et puissante unité, encore faut-il ne pas les perdre, lorsqu'on a le bonheur de les posséder. Il ne suffit pas de fonder, il faut conserver. Or, comment conserver

ce qui est mal établi ou ce qu'on laisse impunément battre en brèche?

Pour qu'un édifice dure, il faut d'abord qu'il soit solidement établi, que la base en soit ferme et la construction forte. Quelle sera la base de nos édifices nouveaux? N'hésitons pas à le dire: la théologie seule est capable de porter une Université catholique, elle doit être à la base comme au couronnement. Reine de toutes les sciences, elle doit les inspirer toutes, elle peut seule les conserver dans le vrai. Elle n'a pas la prétention de les absorber, mais elle doit régner sur elles, corriger leurs écarts ou réprimer leurs audaces. Les grandes écoles catholiques ont dû leur gloire à leur fidélité à considérer la théologie comme la reine de toutes les autres sciences. Aux grandes époques de notre histoire, nos juristes étaient docteurs *in utroque jure*, et nos jurisconsultes les plus distingués étaient ordinairement docteurs en philosophie et en théologie. C'est dans ces études profondes qu'ils apprenaient à s'élever au-dessus des faits, à dégager la vérité des circonstances qui la circonscrivent et souvent l'altèrent. C'est là qu'ils puisaient des habitudes de logique, qu'ils se formaient à l'argumentation, qu'ils soumettaient leur esprit à une gymnastique sévère, qu'ils apprenaient les droits comme les devoirs de la raison, qu'ils dilataient leur âme dans la vraie et pure lumière, en dehors de laquelle tout est ombre ou ténèbres. C'est là, enfin, qu'ils donnaient à leur intelligence cette trempe merveilleuse, capable de porter le joug de la discipline et la grandeur de l'indépendance. Ils avaient des idées et ne se laissaient point séduire par l'éclat des discours ou par la sonorité de la phrase. Les vrais penseurs se sont formés à cette école. L'histoire du grand siècle est là pour l'établir, l'exemple des évêques espagnols au Concile est là pour le confirmer. Partout où l'enseignement philosophique et théologique s'est conservé, nous trouvons des idées. Là, au contraire, où cet enseignement supérieur a disparu, les idées ont disparu avec lui, et bientôt il n'est plus resté que des mots. Le règne des savants a cessé, le règne des rhéteurs ou des avocats a commencé.

Je ne comprends pas que des hommes sérieux puissent un instant se figurer une Université catholique sans faculté de théologie. Il faut que le sens chrétien ait bien baissé et que les habitudes universitaires de l'époque aient bien pénétré dans nos mœurs pour qu'une pareille prétention puisse même se faire jour. La médecine ne puise-t-elle pas ses lumières supérieures dans le mystère de l'union de l'âme et du corps, dans le mystère insondable de la vie? N'est-elle pas sans cesse aux prises avec cette puissance cachée que l'on appelle le moral de l'homme? N'est-elle pas obligée de trancher tous les jours dans la pratique les questions les plus délicates de la morale? Ne doit-elle pas enfin être une science chrétiene, si elle ne veut pas se contenter d'être un art? — Le droit n'a-t-il pas sa cause première en Dieu, ses règles inviolables dans la morale, ses règles immuables dans la conscience, ses origines historiques dans le droit canon? Ne plonge-t-il pas ses racines les plus fécondes dans les profondeurs même de la théologie, et ne doit-il pas lui demander ses inspirations les plus pures et ses plus sublimes sanctions? — Les lettres et les arts ont-ils d'autre prétention que de revêtir le vrai ou de faire resplendir le beau? Voudraient-ils continuer les traditions fausses de l'empire romain en décadence, et rechercher la forme pour la forme, la phrase pour la phrase? Ne doivent-ils pas ressusciter l'idéal, qui inspirait nos poètes, nos artistes, nos orateurs, nos grands écrivains? Or, cet idéal, qui a fait les Dante, les Fra Angelico, les Michel Ange, les Raphaël, les Corneille, les Bossuet, n'est-il pas ce type vivant et sublime qui a formé un Albert-le-Grand, un saint Bernard ou un saint Thomas?

La théologie s'impose donc à toute science et à tout enseignement. Je ne prétends pas que tous les littérateurs, tous les savants, tous les médecins, tous les avocats, tous les jurisconsultes, doivent être des théologiens. Plût à Dieu qu'il en fut ainsi, nous serions dispensés d'entendre certaines affirmations étranges qui tombent souvent des lèvres les plus pieuses. Ce serait la perfection, mais une perfection irréalisable. Nous ne la demandons pas, mais ce que nous affirmons, c'est qu'il ne

saurait y avoir d'Université catholique sans faculté de théologie; c'est que la faculté de théologie doit être la faculté première, puisque c'est d'elle qu'on doit tenir les idées mères, puisque c'est elle qui doit maintenir partout la vraie et pure doctrine, puisqu'elle seule peut enseigner les principes immuables de la foi chrétienne et fixer les limites dans lesquelles peuvent évoluer à l'aise toutes les autres sciences, puisqu'elle seule a une règle infaillible d'enseignement, et que, par conséquent, elle peut seule conserver intactes, immaculées, ces idées mères, qu'elle a pu seule inspirer. — Ce que nous affirmons encore, c'est que l'enseignement théologique n'est pas seulement utile aux séminaristes, aux prêtres ou aux religieux, qu'il est très-utile aussi aux laïques; que dans nos écoles supérieures, le cours de théologie ne doit pas être un sanctuaire réservé aux seuls lévites, mais qu'il doit être ouvert à tous les étudiants ; que certains cours spéciaux doivent être organisés pour les élèves de médecine ou les élèves de droit; que tout savant catholique doit tenir à honneur d'avoir étudié un peu de théologie s'il n'a pas la force d'atteindre jusqu'au grade de docteur en philosophie ou en théologie, grades dont un Condé se faisait gloire, et auxquels aspiraient les plus grandes intelligences de notre pays.

L'enseignement théologique est donc indispensable pour qu'il y ait université catholique, il doit régner dans une école qui ne dédaigne pas le trésor nécessaire à toute institution enseignante, le trésor des idées. Ce trésor sera l'apanage de toutes nos Universités catholiques; mais que d'efforts pour le conserver après l'avoir péniblement amassé! Que d'ennemis s'acharnent à ravir ce trésor aux institutions comme aux individus ! Et puis le penchant naturel des choses créées qui conduit toujours à la décadence, ne suffit-il pas bien souvent à lui seul pour l'amoindrir d'abord et pour l'anéantir ensuite?

Que d'hommes, après avoir reçu dans leur éducation de famille les plus pures lumières de la foi, les plus nobles traditions du courage et de la piété, après avoir fortifié leur cœur dans nos maisons d'enseignement, après y avoir puisé

des lumières et des doctrines, après avoir contracté des habitudes chrétiennes, après avoir formé en eux des convictions fortes, capables de former et de soutenir de vaillants caractères, n'ont tenu aucune des promesses qu'ils faisaient concevoir. Insensiblement ces vérités se sont amoindries, ces lumières se sont obscurcies, les habitudes ont changé, les convictions elles-mêmes ont chancelé et avec elles les plus nobles caractères ont fait naufrage.

Il en est des institutions comme des individus, florissantes aujourd'hui, elles tomberont peut-être demain en décadence ; énergiquement catholiques à leur début, elles peuvent perdre ce caractère et dévier de leur première ferveur. Que d'exemples ne pourrions-nous pas citer? La Sorbonne elle-même, la plus puissante et la plus renommée des Universités catholique a-t-elle été à l'abri des injures du temps et des déviations de la faiblesse ou de l'obstination humaine?

Si une institution si fortement assise sur la double puissance du savoir et de la sainteté a pu dévier de sa première forme, quel sera le sort de nos pauvres fondations modernes, si les débuts on ne s'exerce à leur donner la forme la plus correcte et si on ne prend les précautions les plus sérieuses pour les prémunir contre les attaques de l'avenir.

Les formes disparaissent, les idées se perdent de deux façons : par les concessions qui mènent insensiblement à la mort, par l'altération ou la corruption, qui ne se contente pas de tuer, mais qui change en instruments de mort les instruments de vie. Il faut donc se prémunir contre ces deux maux.

Les concessions dans les principes sont la source des plus grands désastres. Elles pénètrent humblement, elles se glissent sous prétexte de charité ou de liberté, elles flattent, elles cachent leur venin. Méfiez-vous, si elles entrent dans la place, la place est prise. L'Église a toujours condamné les capitulations de principes, elle a toujours démasqué leur malice, elle ne s'est point arrêtée aux conseils d'une fausse opportunuité, et, elle, pourtant si passionnée pour le salut des âmes, elle n'a pas craint de rejeter de son sein les chiens muets, les âmes pussillanime

qui acceptent d'adoucir, d'assouplir le vrai ou qui refusent de condamner ces amolissements. Elle est pleine de tendresse pour les pécheurs, mais elle est dure comme le roc pour les demi vérités, pour les vérités amoindries, c'est-à-dire pour les erreurs hypocrites ou voilées comme pour les erreurs franches ou violentes. Les concessions tuent lentement et à petit feu sous prétexte de sauver. C'est ainsi que le libéralisme catholique était en train de tuer le catholicisme sous prétexte de le concilier avec les idées modernes ou de le sauver des attaques d'une société en délire. Point de place pour ces idées amoindries, elles conduiraient infailliblement à la mort nos Universités, si elles ne rendaient pas leur fondation impossible.

Rien n'est habile comme la façon dont le démon se sert d'elles pour stériliser les plus belles facultés et perdre les plus belles œuvres. Aujourd'hui c'est une belle tunique toute étincelante de sa parure, toute ornée de franges et de pierreries; demain la parure tombe et les pierreries se cachent; plus tard les franges disparaissent; ensuite, cette longueur gêne: sacrifions-la; cette ampleur m'expose à tous les dangers, retranchons ce luxe qui offusque; à quoi bon dès lors une si brillante étoffe, puisqu'elle est dépouillée de ses ornements? Ainsi, tout disparaît, et la belle tunique n'est plus même le noble haillon du pauvre. Il ne reste plus que la honteuse nudité infligée par la sottise et conservée par la peur. La vérité est morte avec sa noble parure de belles et brillantes idées et la majestueuse ampleur de ses écoles et de ses œuvres.

L'altération ou la corruption: — La nature humaine suffit à cette tâche. Hélas elle ternit tout ce qu'elle touche à moins que le secours de Dieu ne la soutienne et ne la fortifie. Les grandes idées, les pensées vraies et saintes ont peut-être encore plus que tout le reste à craindre son action délétère. *Omnis homo mendax.* Même lorsqu'il ne le veut pas, il est sujet à errer et dès lors à induire en erreur. Quelles intentions plus pures que celles du grand Évêque de Cambrai! Et pour-

tant il a erré et il a soutenu l'erreur. Les intelligences les plus élevées ne sont pas à l'abri du mensonge même de bonne foi. Quelle plus puissante intelligence que celle de Pascal, et néanmoins il n'a pas repoussé le jansénisme, il est même devenu l'auxiliaire de cette pernicieuse hérésie. S'il est vrai de dire de l'homme le plus intelligent, de la conscience la plus droite *omnis homo mendax*, cette maxime ne s'applique-t-elle pas avec plus d'évidence à l'homme de la vaine gloire et à l'esprit d'orgueil.

La vaine gloire sacrifie tout à la popularité, à la mode. Sous prétexte d'embellir les créatures du bon Dieu, elle les façonne à son image, elle les surcharge de ses inventions, elle les cache sous ses ornements, elle les enlaidit enfin ou les anéantit si bien, qu'elle reste seule et veut attirer à elle seule. Que de vérités immolées à la vaine gloire d'un professeur, aux vaines prétentions d'un corps professoral?

L'orgueil démolit plus radicalement, il est le grand crime du père des mensonges, il est le père de tous les hérésiarques, il est donc le grand destructeur des vérités sur la terre. Toujours il a voulu s'asseoir dans les chaires de nos Universités. Malgré les soins qu'on a pris pour l'exclure, que de ravages n'a-t-il pas exercé dans nos écoles!

Le salut contre ces emportements des génies superbes, contre ces mensonges de la vanité ou ces erreurs involontaires de l'esprit humain, c'est l'Église, c'est le roc infrangible contre lequel vient se briser toute erreur.

Toute école qui veut conserver l'esprit de sa fondation, qui tient à garder le dépôt des vérités, le trésor des traditions, les idées qui doivent animer un enseignement chrétien, doit donc avant tout professer le respect le plus absolu pour l'Eglise, s'attacher inviolablement à la chaire de Pierre, adhérer de cœur à toutes les doctrines du Saint-Siége, aimer ce qu'il aime, et détester ce qu'il déteste; adorer ce qu'il adore et renverser ce qu'il renverse; enseigner ce qu'il enseigne, et proscrire ce qu'il condamne; accueillir son esprit et repousser tout esprit contraire.

C'est du Pape qu'elles reçoivent la vie par l'institution canonique; c'est au Pape qu'elles demandent leurs chefs, les recteurs; c'est du Pape que leur vient la lumière infaillible; c'est au Pape, enfin, qu'elles doivent recourir dans les difficultés graves. Le Pape les fonde, le Pape les inspire, le Pape les dirige, le Pape les sauve.

Dépendance absolue de l'Eglise mais indépendance non moins absolue de tout ce qui n'est pas l'Eglise, car si la raison a besoin d'être soutenue, dirigée dans la recherche de la vérité, elle n'a pas moins besoin de son indépendance pour saisir ou pour poursuivre cette vérité.

Tout conspire contre la vérité dans ce monde; les gouvernements, les sociétés, les milieux dans lesquels on vit, les passions que chacun porte avec soi, la raison elle-même. La vérité gêne tout cela, elle trouve donc des ennemis en tout cela. C'est pour cette raison que l'Eglise, gardienne de la vérité se présente comme l'autorité tutélaire pour défendre l'indépendance des sociétés, chargées de répandre ou d'enseigner la vérité.

Les gouvernements ont tout intérêt à s'emparer des universités. S'ils sont chrétiens, ils sont heureux de trouver des universités chrétiennes, mais, s'ils sont indifférents ou antichrétiens, rien ne leur coûte pour façonner les écoles à leur image. Caresses et menaces, traitements et oppressions, ils sont prêts à tout pour acheter le silence ou imposer l'approbation ou même exiger l'apothéose.

De tout temps l'Etat a voulu se faire de l'enseignement un instrument de domination, de tout temps aussi l'Eglise a combattu pour la liberté d'enseignement et pour l'autonomie des universités catholiques. Sans cette autonomie ces universités oscillent entre la faiblesse et l'impuissance, entre la servilité et la révolte.

L'histoire de nos universités est pleine des luttes livrées par les étudiants et leurs maîtres. Le doyen de Sorbonne ne craignait pas de descendre dans la lice pour défendre un étudiant ou réclamer pour l'école le droit de faire sa police. Bologne,

Padoue, etc... nous offrent le spectacle des mêmes luttes. Toutes les institutions sérieuses d'enseignement ont été jalouses de leur liberté, toutes ont combattu pour leur indépendance et l'Eglise n'a pas craint d'appuyer leurs légitimes prétentions ; ce n'est point pour le plaisir de préparer des conflits que le Saint-Siége accordait ou obtenait des priviléges, ce n'est pas non plus pour le plaisir de l'opposition et de la bataille que les Universités soutenaient leurs priviléges et revendiquaient leurs franchises ; elles savaient qu'elles ne pouvaient résister au courant qui les bat de toutes parts que par l'énergie libre et indépendante de leur enseignement et de leurs membres, et elles défendaient leurs franchises pour garder leur force.

Si les écoles actuelles étaient libres, elles seraient peut-être devenues une puissance infernale, mais elles seraient une puissance. Elles ne trembleraient pas pour leur vie en face des libertés restreintes qu'on nous accorde, car elles formeraient un tout compacte, elles auraient l'esprit de corps, elles auraient trempé leurs forces dans l'habitude de porter le poids des responsabilités et la nécessité de se sacrifier pour une institution et une idée ; elles ne puiseraient pas toute leur vitalité dans les coffres ou les priviléges de l'Etat, mais elles vivraient de leur vie propre et ne craindraient pas d'affronter la lutte dans le champ clos de la liberté.

Les gouvernements de décadence ont peur de ces institutions fortes, ils les minent lentement ou les suppriment avec violence. Ils avaient détruit les universités catholiques, ils se sont bien gardés de constituer des universités libres. L'indépendance les épouvante. Tout doit passer sous le même niveau ou revêtir le même uniforme, la science comme la vertu, l'enseignement comme les caractères. L'Etat c'est moi, or tout est à l'Etat, donc tout doit plier ou disparaître devant moi. Maxime infâme qui accélère la décadence. Plus de liberté, dès lors plus de responsabilité. Dès lors à quoi bon les caractères? Et si les caractères disparaissent la ruine est inévitable. L'Etat y est condamné comme tout le reste.

Nous avons besoin d'hommes de doctrines pour suppléer à l'absence des idées, à l'ignorance des principes ; nous devons opposer l'unité d'esprit, l'unité de direction aux divisions qui paralyseraient toutes les forces ; nous avons enfin le devoir de nous attacher à la mère de toute science et de toute grandeur, l'Eglise, pour conserver par elle les idées que nous avons reçues d'elle et pour défendre avec elle les bases de notre grandeur morale, l'indépendance de nos esprits et l'autonomie de nos institutions.

Nul mieux que le grand Pontife qui nous gouverne ne comprend les nécessités de notre position, nul mieux que lui ne sait éclairer nos voies ou diriger nos efforts.

Voyez comme il montre le but dans son Bref à l'évêque d'Angers.

BREF DE NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE

A Mgr FREPPEL, ÉVÊQUE D'ANGERS

PIE IX, PAPE.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique (1).

« Nous ne sommes nullement surpris, Vénérable Frère, de ce qu'un peuple, se souvenant de son antique gloire nationale dans les lettres et dans la science, après avoir éprouvé si longtemps les plus grandes difficultés pour donner à la jeunesse une saine et pieuse éducation, se réjouisse d'avoir obtenu la

(1) Voici le texte latin :

PIUS PP. IX

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam Benedictionem.

Minime miramur, Venerabilis Frater, populum antiquæ memorem patriæ gloriæ in litteris et scientia, qui diu gravissimis obnoxius fuit difficultatibus in

liberté de l'enseignement et s'applique à la mettre à exécution le plus promptement possible, en réunissant spontanément ses efforts et ses ressources. Aussi le félicitons-Nous d'avoir saisi avec empressement l'occasion que lui offre une loi favorable, et Nous l'exhortons à donner son concours persévérant et ses suffrages à une entreprise commencée avec tant de bonne volonté. Quant à vous, Nous donnons les plus grands éloges à votre sollicitude pastorale. Ne pouvant encore ériger les chaires de cette science suprême, qui est la modératrice de toutes les autres, vous vous êtes appliqué surtout à former l'esprit des laïques, pour les pénétrer d'une saine et solide connaissance des lois civiles et canoniques. Et, en effet, ce ne sera pas un mince profit que la connaissance vraie et claire du droit et du juste pour la société civile et religieuse, troublée depuis si longtemps par tant de commotions, qui ont infecté les lois de beaucoup d'erreurs. C'est pourquoi Nous souhaitons de tout cœur le succès de vos desseins et de votre entreprise, et Nous aimons à présager que, par l'adjonction des autres branches de l'enseignement, votre institution croîtra rapidement et se perfectionnera; et qu'ainsi recommandée par l'expérience et par les résultats, elle méritera les éloges et la confirmation de ce Saint-Siége.

« En attendant, recevez comme un augure de la faveur divine la bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec amour en témoignage de Notre bienveillance particulière, à

prole sua rite pieque instituenda, exultasse facta sibi libertate docendi eamque opibus et opera ultro collatis, citius ad rem perducere contendisse. Verum dum ipsi gratulamur, quod oblata propitiæ legis occasione studiose sic utatur, cumque adhortamur, ut quod tam propensa exorditur voluntate, id perpeti deinde provehat auxilio et suffragio; pastoralem sollicitudinem tuam amplissime commendamus, quæ, cum nondum supremæ illius disciplinæ cathedras erigere liceat, quæ cæterarum omnium est moderatrix, animum convertit ad fingendas, laicorum præsertim, mentes, easque sana et solida civilium et canonicarum legum notitia imbuendas. Civili namque et religiosæ societati diutissime crebris perturbatæ commotionibus quæ leges permultis infecerunt erroribus, non parum proderit vera et perspicua recti justique notitia. Itaque bene precamur ex animo proposito incœptoque tuo, eique ominamur, ut ex cæterarum disciplinarum accessione brevi sic adolescat et perficiatur, ut experientia commendatum et fructibus laudes promereatur et confirmationem hujusce Sanctæ Sedis. Interim vero divini favoris auspicem accipe Benedictionem Apostolicam. quam præcipuæ bene-

vous, vénérable frère, à tout votre clergé et à tout votre peuple.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 16 septembre 1875, de Notre pontificat la trentième année.

« PIE IX, PAPE. »

La marche est tracée. Rome encourage les efforts, accueille toutes les bonnes volontés, mais elle réserve son approbation définitive aux universités complètes, que nous désirons tous et qui ne tarderont pas à fleurir en France.

F. Picard,

des Augustins de l'Assomption.

volentiæ nostræ pignus tibi, Venerabilis Frater, toti clero et populo tuæ peramanter impertimus.

Datum Romæ apud sanctum Petrum, die 15 septembris anno 1874. Pontificatu Nostri anno tricesimo.

PIUS PP. IX.

LA FRANCE A ROME

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA THÉOLOGIE

Il y a un enseignement supérieur de la théologie en France.

On sait que, depuis la naissance de l'Université, l'État sans doctrine s'est adjugé à lui-même l'entreprise de fournir, à titre gratuit, de la doctrine aux jeunes Français qui avaient la monomanie de suivre des cours de théologie. Telle est la raison d'être des facultés dites *de Théologie*, placées sous l'inspiration du budget, qui y maintient les professeurs, et sous la juridiction de l'État qui les choisit.

Ce n'est pas de cet enseignement nouveau que nous voulons parler.

Il est vrai que les fondateurs croyaient, comme les vieux empereurs sceptiques de Rome, qui mettaient les dieux des vaincus dans les collections du Panthéon, attirer les peuples croyants vers leur indiscutable autorité.

Mais les dieux forgés de main d'homme ne marchent pas en avant des peuples pour les conduire, ils demeurent piteusement par derrière, dans la hotte de chacun, et suivent fidèlement le dos qui les a ramassés.

C'est la fortune de la théologie de l'État sans doctrine, elle n'a pas attiré le monde catholique, elle est demeurée, vieux lambeau déchiré de l'Église, dans la hotte de l'Université.

Ceux qui n'auraient jamais entendu parler de ces facultés peuvent constater le fait aux émargements du budget, dans les gros registres que publie chaque année le ministère des finances, ils verront que l'État sans doctrine a fait régulièrement fabriquer, chaque année scolaire, de la verve théologique à l'usage des protestants, des juifs (1) et des catholiques.

(1) Nous ignorons si l'État a monté des facultés thalmudiques; en tout cas

Il y a un enseignement supérieur de théologie à Rome ; celui-ci jouit d'une certaine notoriété, d'une grande indépendance dans la vérité, et puise à la source même de la doctrine.

C'est de cet enseignement que nous voulons parler, à propos de la France ; car la Rome chrétienne n'a cessé de donner à ses illustres écoles des succursales illustres dans le monde et notamment en France. Ces vieilles écoles, dont l'histoire ne se lit pas spécialement comme l'histoire des facultés modernes, sur les vieux registres des budgets de l'État, ont fait néanmoins une assez glorieuse situation à la nation. Albert-le-Grand occupait à Paris une chaire dans la succursale de l'école scholastique romaine de Saint-Dominique. Au temps où ce docteur était obligé de parler en plein air, les étudiants en théologie se trouvant plus nombreux qu'à la Sorbonne aujourd'hui, la place Maubert, qui a conservé son nom, avait plus d'éclat qu'en ce moment. La place Maubert, devenue marché aux légumes, après avoir servi d'école de philosophie et de théologie, représente, du reste, assez exactement le progrès matérialiste du siècle ; les petits communards qui y grouillent, là même où le jeune saint Thomas écoutait les leçons du Maître, représentent assez le progrès social. Mais les seuls souvenirs de la place Maubert font pâlir les facultés d'État d'Aix, de Bordeaux, de Strasbourg, de Montauban, de Paris, etc., dont les diplômes griffés des Grands-Maîtres, ont déjà pris rang parmi les assignats.

Toutefois, diront nos sécularisateurs, vos souvenirs ne sont que des souvenirs, les morts seuls ne parlent plus et nous vous avons réduits au silence.

C'est précisément contre cette erreur naïve que nous avons à protester. Rome, avec la force d'expansion que lui a insufflé le Saint-Esprit, a fondé des succursales de son enseignement éternel en France, vous les avez supprimées, c'est-à-dire que vous avez pris leurs bâtiments, construits avec des aumônes comme avec des pierres précieuses ; vous avez tué quelques

il doit le faire, puisque le culte des Juifs est reconnu, et il peut le faire, puisqu'il compte un grand nombre de Juifs parmi les professeurs de l'Université.

professeurs et exilé les autres, mais vous n'avez pas plus diminué l'institution, qu'un enfant qui battrait les rayons du soleil avec des verges.

Les succursales de l'enseignement supérieur de théologie en France se sont retirées provisoirement à Rome, les étudiants font plus de chemin, prennent plus de fatigue, mais en compensation ils font, grâces à vous, un pèlerinage aux tombeaux des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Cette circonstance n'a peut-être pas médiocrement contribué à faire rentrer les pèlerinages dans nos mœurs, et, bien probablement, les fondateurs de l'Université n'y avaient point songé ; mais on ne peut songer à tout.

La France s'est donc réfugiée en Italie pour pouvoir apprendre ; une maison française s'est ouverte non pas dans les bâtiments Saint-Louis, et avec ses revenus ; cette vieille fondation nationale s'est abîmée sous l'éteignoir du ministère des cultes et elle ne pourrait prétendre faire concurrence au ministère de l'instruction publique ; mais une maison pauvre, modeste, s'est fondée sous la direction des religieux du P. Libermann, c'est le Séminaire français, connu aujourd'hui du monde entier. La maison elle-même, d'abord très-étroite, s'est agrandie successivement de masures, de magasins cédés au fur et à mesure. Une église en ruines, Sainte-Claire, donnée ou vendue, a été reconstruite sur le modèle de Notre-Dame des Victoires, à Paris : tout cela n'est pas splendide, n'est pas digne de la nation fille aînée de l'Église, mais cette nouvelle gloire de notre pays ne doit rien à l'État, elle a vécu silencieusement avec les collectes volontaires des catholiques.

Les professeurs n'ont émargé à aucun budget, ils n'ont pas même les misérables 500 francs de traitement offerts à tant de savants professeurs chrétiens en France, l'enseignement libre, ruiné par l'Université, n'ayant pas assez de ressources pour leur donner plus que ce maigre morceau de pain ; les professeurs du Séminaire français sont religieux, ils ont donc partagé la table de leurs élèves et ont été soutenus avec les restes des secours destinés aux missions des nègres. C'est là un fait cu-

rieux à relever, que l'État enseignant ayant pris pompeusement à sa charge nos bâtiments et les leçons de théologie qu'on y donnait, la disette d'enseignement supérieur est devenue extrême en France, et c'est une congrégation formée spécialement pour instruire les peuplades les plus délaissées, ces nègres d'Afrique qui n'ont reçu encore aucun rayon du christianisme, qui a été amenée à remplir la mission de nous ouvrir une école théologique à Rome.

Une réunion des anciens élèves, longtemps projetée, vient enfin de se tenir à Paris, et le procès-verbal de ce congrès fraternel, de ce *chapitre général* des élèves de Sainte-Claire, nous donne, avec une simplicité merveilleuse, des résultats que nous avons eu le bonheur de toucher du doigt à Rome, mais qu'on ignore trop complétement en France, en ce temps d'agitation pour l'enseignement supérieur.

Nous copions :

Le Révérend Père Supérieur, qui a été acclamé président de la réunion, veut bien nous donner, dès le début sur la fondation, le développement progressif et les œuvres accomplies du Séminaire français, les renseignements les plus intéressants et les plus consolants à la fois :

392 élèves ont fréquenté, à Rome, le Séminaire français ; sur ce nombre il faut compter 78 docteurs en théologie, 18 en philosophie, 29 en droit canonique, 83 licenciés en théologie, 17 en philosophie, 29 en droit canonique. Les diocèses de Quimper, de Poitiers, de Beauvais, de Paris, de Lyon, de Strasbourg, de Saint-Brieuc, ont fourni le plus grand nombre d'élèves : viennent ensuite les diocèses de Blois, Chambéry, Montpellier, Nimes, Vannes, Metz, etc. Le Canada, ou l'ancienne France, a envoyé 11 élèves, 8 bourses ont été fondées ou sont en voie de l'être pour les diocèses de Besançon, Cambrai, Agen, Poitiers, Montpellier, Rodez et Laval.

Malgré les difficultés de distance, malgré les entraves que les envahissements de l'Italie ont apportées à l'œuvre, on compte, en peu d'années de début, *cent vingt-cinq* docteurs et un nombre plus considérable de licenciés ; c'est un résultat que nos facultés de l'État peuvent admirer, mais non pas toucher.

Cela prouve, ce que nous avons annoncé souvent, que des diplômes attestant une science réelle, et donnés par un enseignement supérieur libre, même sans aucun des droits que confère l'estampille de l'État, auraient une valeur sérieuse et seraient encore recherchés.

A propos des adhésions reçues d'anciens élèves qui n'ont pu se rendre aux réunions des 22, 23, 24 septembre, nous constatons que le gouvernement de l'Église a profité du trésor ouvert à Sainte-Claire ; nous lisons en effet :

Le Séminaire français a eu l'honneur de voir plusieurs de ses anciens élèves arriver aux plus hautes dignités ecclésiastiques dans les rangs de la hiérarchie sacrée : Mgr l'archevêque de Québec, au Canada ; Mgr Duc, évêque d'Aoste, en Italie ; NN. SS. les évêques du Mans et de Tarentaise, en France, tous sortis du Séminaire de Sainte-Claire, à Rome, envoient aux membres présents de l'Association les lettres les plus affectueuses et les plus sympathiques, leurs meilleures bénédictions.

Mgr de Macédo, évêque de Para, au Brésil, est aussi un ancien élève du Séminaire français. Il était alors retenu captif pour la cause de Dieu et de son Église et portait avec honneur et courage les douces chaînes de la persécution : son esprit et son cœur étaient sans doute au milieu de ses confrères et de ses anciens amis, pour leur tracer la noble voie qu'ils avaient à suivre, mais il n'a pu ni venir ni écrire : une lettre lui est aussitôt adressée comme témoignage de la plus respectueuse admiration et de l'affection la plus dévouée.

Cette École supérieure, formée par les bons anges de la France, donnera bientôt non-seulement les Évèques, mais aussi les Recteurs des succursales que l'Enseignement de Rome doit posséder en France ; nous disons *succursales*, non pas à cause du Séminaire français, qui ne songe certes pas à rien hiérarchiser dans les diocèses, mais à cause que le grand et unique maître d'école sur la terre est toujours Pierre, et là seulement où se trouve Pierre, il y a l'Église : *ubi Petrus, ibi Ecclesia*.

V.-DE-P. BAILLY.
des Augustins de l'Assomption.



L'INSCRIPTION D'AUTUN

On m'a fait voir dernièrement, au musée d'Autun, la célèbre inscription qui fut découverte, en 1839, par Mgr d'Héricourt, lorsqu'il visitait les ruines du vieux cimetière de la cité. On en remuait les terres. Des ouvriers lui présentèrent des morceaux de pierres écrites en caractères inconnus. M. l'abbé Rousselet, son grand-vicaire (maintenant évêque de Séez), reconnut aussitôt une inscription grecque. Les fragments de cette inscription, portés au Petit-Séminaire, furent assemblés, lus et interprétés par un jeune professeur, alors ignoré. C'était l'abbé Pitra, plus tard religieux bénédictin de Solesmes, et aujourd'hui cardinal.

La pierre brisée qu'il avait sous les yeux était un monument chrétien qui remontait aux premiers temps de l'Église, peut-être à la fin du second siècle, du moins au troisième.

La découverte de cette inscription fit en Angleterre, en Allemagne, et dans toute l'Europe, une sensation profonde. On lisait, en effet, sur ce marbre antique, plusieurs dogmes niés par les protestants. La présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie s'y trouve exprimée en termes formels. C'est un des plus anciens témoignages que la tradition nous offre à l'appui de cet article de notre foi; et il mérite de passer dans toutes les théologies, avec les paroles si connues de saint Justin et de Tertullien.

Malheureusement tous les fragments de ce marbre précieux n'ont pas été retrouvés. Des lettres sont effacées, des mots entiers manquent. Malgré ces lacunes regrettables, le sens géné-

ΙΧΘΥΟC Ο ... ΙΟΝ ΓΕΝΟC ΗΤΟΡΙ CΕΜΝΩ
ΧΡΗCΕ ΛΑΒ ... Ν ΑΜΒΡΟΤΟΝ ΕΝ ΒΡΟΤΕΟΙC
ΘΕCΠΕCΙΩΝ ΥΔΑ ... ΝΤΗΝ CΗΝ ΦΙΛΕ ΘΑΛΠΕΟ ΨΥΧ
ΥΔΑCΙΝ ΑΕΝΑΟΙC ΠΛΟΥΤΟΔΟΤΟΥ COΦΙΗC
... ΡΟC ΑΓΙΩΝ ΜΕΛΙΗΔΕΑ ΛΑΜΒΑΝΕ ...
ΕCΘΙΕ ΠΙΝ ... ΙΧΘΥΝ ΕΧΩΝ ΠΑΛΑΜΑΙC
ΙΧΘΥ ... ΡΑ ΛΙΛΑΙΩ ΔΕCΠΟΤΑ CΩΤΕΡ
... ΤΗΡ CΕ ΛΙΤΑΖΟ ΦΩC ΤΟ ΘΑΝΟΝΤΩΝ
ΑCΧΑΝΔΙ ... ΕΡ ΤΩ ΜΩ ... ΜΕΝΕ ΘΥΜΩ
CΥΝ Μ ... ΟΙCΙΝ ΕΜΟΙCΙΝ
ΜΝΗCΕΟ ΠΕΚΤΟΡΙΟΥ

ral est cependant certain, sauf trois hémistiches qu'on ne peut remplir que par des conjectures plus ou moins heureuses. Nous avons un dessin fidèle de cette inscription, avec plusieurs restitutions un peu différentes, dont deux sont de Dom Pitra, et une autre de M. Lenormand.

Mettant à profit la sagacité des judicieux hellénistes qui ont étudié ce monument, nous avons joint nos efforts aux leurs et nous donnons ici le texte révisé. Des crochets indiqueront au lecteur ce qui manque sur le marbre.

Ἰχθυος [ὐρανίου θε]ῖον γένος ἥτορι σεμνῷ
Χρῆσε λαβὼ[ν ζωὴ]ν ἄμβροτον ἐν βροτέοις.
Θεσπεσίων ὑδάτων τὴν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχήν,
Ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου Σοφίης.
Σωτῆρος δ' ἁγίων μελιήδεα λάμβανε βρ[ῶσιν].
Ἔσθιε, πῖνε λ[αβὼ]ν, Ἰχθυν ἔχων π[αλάμαις].
Ἰχθυϊ χ[αίροιμ'] ἄρα, λιλαίω, Δεσπότα Σῶτ[ερ].
Εὖ [δ' ἴδοι ἡ μή]τηρ, σε λιτάζομε, φῶς τὸ θανόντων.
Ασχανδῖε [πά]τερ, τὠμῷ νεχαρισμένε θυμῷ,
Σὺν μ[ητρὶ γλυκερῆ, σύν τ' οἰκε]ίοισιν ἐμοῖσιν,
Ἥ[μενος ἐν δόξῃ] μνήσεο Πεκτορίου.

Au vers 8ᵉ, on peut remarquer *λιτάζομε* pour *λιτάζομαι*. Cette orthographe montre qu'alors *αι* se prononçait *ε* dans la province d'Autun, comme chez les Grecs modernes.

Nous donnerons les meilleures variantes proposées par les savants qui ont essayé de rétablir le texte. Au vers 7ᵉ, Dom Pitra lit : *ἰχθυῖ χεύοιτο*, « qu'une effusion soit faite par Ichthus ». Lenormand propose *ἴχθυ χάριζόν με*, « qu'Ichthus me comble de grâces. » Mais *χαρίζω* n'est pas usité ; on dit seulement *χαρίζομαι*. Nous mettons *Ἰχθυϊ χαίροιμι*.

Le vers 8ᵉ n'embarrasse pas moins les hellénistes. Les uns lisent *Σῦθι μοι ἡγήτηρ*, « élancez-vous devant moi comme mon guide. » Lenormand écrit : *εὖ εὕδοι μήτηρ*, « que ma mère dorme dans le bonheur. » C'est un hémistiche bien plat. Je

préférerais : Εὖ βλέποι ἡ μήτηρ, σε λιτάζομε, φῶς τὸ θανόντων, « que ma mère, je vous en conjure, ait le bonheur de contempler la lumière des morts. » Cela présente un sens raisonnable et forme un assez bon vers. En considérant avec attention les traits conservés par le dessin, nous croyons nous en rapprocher davantage en écrivant : Εὖ δ' ἴδοι ἡ μήτηρ, leçon qui présente le même sens.

Plusieurs remplissent le premier hémistiche du dernier vers en mettant ἴχθυος εἰρήνῃ, « dans la paix d'Ichthus. » L'idée est bonne; mais la préposition ἐν serait utile; et, en outre, la phrase de l'acrostiche serait manquée. Pour ces deux raisons, nous préférons voir, dans le trait initial que garde le marbre, la jambe d'un H, au lieu d'un simple I, et nous conjecturons ἥμενος ἐν δόξῃ.

Voici maintenant la traduction littérale de l'inscription, ainsi révisée :

« Le [céleste] Ichthus, Fils de Dieu, du fond de son cœur sacré,
« A rendu des oracles, et pris au milieu des mortels une immor-
« telle [vie] (1).
« Ami; réchauffe ton âme dans les eaux divines,
« Dans les eaux intarissables de la Sagesse, prodigue en trésors.
« Prends l'aliment du Sauveur des saints, aliment doux comme
« le miel.
« Prends, mange, et bois : Ichthus est dans tes mains (2).
« [Que ma joie soit dans Ichthus]; c'est mon ardent désir, ô
« Maître Sauveur.
« [Que ma mère], je vous en conjure, ait le bonheur [de contem-
« pler] la lumière des morts !
« Aschandius, père bien-aimé de mon cœur,

(1) Ce n'est pas dans l'incarnation, mais dans sa résurrection, que le Christ a pris une vie immortelle. L'auteur appuie donc la vérité des oracles évangéliques sur la résurrection de Jésus-Christ, selon la méthode des Apôtres et suivant l'exemple de Jésus-Christ lui-même.

(2) Ce mot « Ichthus est dans tes mains » rappelle l'ancien usage. Dans les premiers temps, la sainte Eucharistie n'était point déposée sur la langue du fidèle qui communiait : il la recevait dans la paume de sa main et se communiait lui-même.

« Avec vous, mère [très-douce, et vous] mes proches,
« [Établis dans la gloire], souvenez-vous de Pectoriûs (1). »

Pour bien comprendre cette inscription, il faut savoir que le mot *Ichthus*, qui veut dire « poisson », était le nom mystérieux par lequel les premiers chrétiens désignaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant les siècles de persécution. Rien de plus commun que le poisson représenté comme symbole de Jésus-Christ dans les peintures des catacombes. La raison, c'est que les cinq lettres dont le mot ΙΧΘΥΣ est composé sont précisément les initiales des cinq mots grecs qui signifient Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur, Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱος Σωτήρ.

Cette épigraphe est un témoin irrécusable de la foi des chrétiens aux premiers âges de l'Église. Pectorius, fils d'Aschandius, confesse sur la tombe de son père, de sa pieuse mère et de ses proches, que Jésus-Christ est présent dans le pain et dans le calice consacrés. Les fidèles d'Autun, comme ceux de Carthage, de Phrygie (2), de Palestine et de Rome, croyaient, il y a seize cents ans, qu'ils prenaient Jésus-Christ dans leurs mains, qu'ils mangeaient son corps, qu'ils buvaient son sang divin. C'est ainsi que les pierres mutilées crient elles-mêmes pour confondre les hérétiques. On ramasse parmi des ruines quelques morceaux de marbre chargés de caractères. L'humaniste regrette de ne pas retrouver dans leur entier les beaux vers qui y sont tracés ; mais le théologien lit clairement sur ces débris le dogme de l'Eucharistie, le plus saint de nos mystères ; et, devant ce fragment rompu, tous les arguments de Calvin et des protestants s'en vont en poussière.

Ce n'est pas tout encore. Si l'on examine les lettres initiales des cinq premières lignes, on remarque qu'elles forment le mot ΙΧΘΥΣ. Ce sont donc cinq vers acrostiches. Le poète aurait-il fait les autres au hasard, sans choisir les initiales? Cela n'est

(1) « Souvenez-vous de Pectorius. » Ce mot prouve que dès cette époque non-seulement on honorait, mais que l'on invoquait les saints.

(2) Saint Abercius, évêque d'Hiérapolis, gravait, au milieu du second siècle, le dogme de l'Eucharistie sur la pierre qu'il destinait à son tombeau.

pas probable. Essayons de voir ce que signifient ces onze lettres. Nous les prenons telles que Dom Pitra les a relevées dans son premier travail, et telles qu'elles apparaissent encore sur la pierre. Les voici :

IXΘYCEIEACH.

Ces onze lettres se partagent en trois mots, Ἰχθυς εἰ ἐάσῃ; et ces trois mots signifient : Ἰχθυς *si sinat*; en français : « Si Ichthus permet. »

Cette petite phrase, sur laquelle l'inscription est faite, nous montre une pensée qui était gravée profondément dans le cœur des premiers chrétiens. Ils se consolaient au milieu des persécutions, en se rappelant que rien n'arrive dans le monde sans la permission de Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur des hommes.

Pour que Néron fasse mourir saint Pierre et saint Paul, il faut qu'Ichthus le permette. Domitien, Trajan, Marc-Aurèle ne persécuteront point les chrétiens, si Ichthus n'y consent. Un cheveu ne tombera point de la tête du plus petit des chrétiens sans la permission d'Ichthus; et tout ce que permet Ichthus sert au bonheur et à la gloire de ceux qu'il aime. Admirable pensée dont les chrétiens nourrissaient leur esprit et qu'ils inscrivaient sur les tombeaux des saints.

Les lettres initiales ne sont donc point ici rassemblées au hasard; un dessein mystérieux les a choisies. Cette belle épigraphe et cet ingénieux anagramme, inintelligibles aux profanes, fortifiaient tous les chrétiens qui les lisaient, et perpétuaient dans la noble cité des Eduens la race des Augusta et des Symphorien.

A. MAUNOURY.



ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

L'ÈRE APOSTOLIQUE

I. — LE LIVRE DES ACTES.

Quel est le livre profane qui présente toutes les garanties historiques, à un degré aussi élevé que les *Actes des Apôtres?* Quel est celui qui offre autant de certitude, autant d'intérêt, autant de faits importants et féconds?

Or, cette incomparable histoire est depuis longtemps complétement laissée dans l'oubli, et c'est là un des plus saisissants témoignages des fausses voies dans lesquelles l'enseignement était engagé, à son insu ou volontairement.

Il faut souhaiter que ce beau livre des *Actes* soit appris par cœur, dans le texte grec, d'un bout à l'autre, par les jeunes humanistes; car il sera pour eux, d'abord, un excellent modèle de style; on sait que saint Luc, homme lettré et de bonne condition, emploie tout à fait le bon langage de son époque et qu'il n'y mêle point d'hébraïsme comme les autres Apôtres. Il est évident ensuite que ce livre est, après l'Évangile, l'un des plus solides fondements de la foi.

Le professeur prenant pour base la narration sacrée, parfaitement connue de ses élèves, ferait un cours du plus grand intérêt et d'une utilité immense, en développant les récits de saint Luc, avec les faits gardés par la tradition et avec les détails topographiques, chronologiques et historiques que fournit cette époque, dans laquelle l'état public de l'humanité, donne aux faits qui le signalent, une certitude et un relief exceptionnels.

L'histoire des *Actes* s'ouvre par l'Ascension, l'élection de saint Mathias, que préside saint Pierre, et par la grande scène de la Pentecôte, qui donne au monde la source fatidique d'une régénération plus belle que la création.

Il faut s'appesantir fortement sur les merveilles de conversion et de transformation qui se manifestent dès l'abord dans les fidèles, conquis par les deux prédications de saint Pierre : ils embrassent sans retard une vie sainte et sublime, qui devra servir de type à la perfection chrétienne dans tous les siècles ; faire comprendre quelles sont les tendances de l'esprit chrétien, dans les âmes qui suivent avec fidélité ses impulsions, et comment les Apôtres ont entendu la religion de Jésus-Christ.

Il importe de le dire bien haut aux générations qui arrivent, en présence de tant de chrétiens qui prétendent refaire un christianisme de fantaisie, avec lequel ils réprouvent toutes les saintes et précieuses exigences des enseignements apostoliques, presque dans leurs conditions les plus nécessaires.

Et d'autre part, il faut faire sentir, dans ce changement profond, la force toute-puissante et si évidemment *réservée* de la foi de Jésus-Christ, qui atteint les puissances de l'âme à une profondeur où Dieu seul peut parvenir. D'autres ont pu faire des peintures plus ou moins idéales de la vertu ; la grâce de Jésus-Christ a pu seule donner à des milliers de fidèles de tout âge et de toutes conditions, l'énergie des vertus portées à un héroïsme que l'homme n'aurait pu soupçonner. Qu'il est bon à l'âge des passions de savoir que l'Église possède toujours les sources de cette vigueur surhumaine, avec laquelle on peut ce que pouvaient nos pères dans la foi.

Il a plu ce semble à la Providence de grouper les faits autour d'un certain nombre de grandes âmes, comme pour indiquer ici la vraie méthode historique. Elle avait procédé de cette manière dans l'histoire du peuple saint : Noé, Abraham, Joseph, Moïse, Josué, les Sages, Samuël, David, Salomon, Élie, Élisée, Isaïe, Jérémie, Daniel, Esdras, Néhémie, Esther, etc., personnifient l'histoire sacrée. Cette méthode célèbre la gloire des Saints, elle a l'avantage de donner des leçons

vivantes et des modèles parlant ; elle favorise singulièrement la mémoire des plus simples, et l'Église, faisant repasser chaque année le nom des Saints sous les yeux des fidèles, son histoire et toutes les leçons qu'elle renferme leur est ainsi remise sous les yeux. Et puis, en réalité, les Saints ont été l'âme et l'expression du temps où ils ont vécu, et l'histoire de la plupart d'entr'eux donne bien véritablement celle de leur temps, ou tout au moins l'éclaire de son jour véritable ; et c'est une méthode heureuse que de faire l'histoire d'un saint et de son époque.

II. — SAINT ÉTIENNE.

Saint Étienne est resté comme l'expression ardente et suave de cette Église de Jérusalem qui fut un des premiers chefs-d'œuvre de la grâce de Jésus-Christ.

Il est un des plus admirables modèles que l'on puisse offrir aux jeunes gens. Ame pure et sincère, ardente et généreuse, il fut un des premiers membres de cette Église de Saints, qui au lendemain de la Pentecôte, vendit tous ses biens, brisa tous les liens de la terre, pour mener une vie toute céleste, une vie de prière, de méditation, de charité ; la vie qu'on pourrait appeler la vie eucharistique, dont ils recevaient le sacrement chaque jour selon le dessein de Jésus-Christ, qui avait voulu en faire le pain quotidien.

Saint Étienne fut bientôt placé à la tête de cette Église, par l'abondance de grâce et de force qu'il avait reçue et par les miracles éclatants qu'il faisait au milieu de Jérusalem. Il est chargé du soin de la vie matérielle de cette grande communauté, et il devient le chef de l'ordre des diacres. Mais le poids de cette charge ne peut arrêter le feu du zèle qui le dévore, et qui est le signe de la présence du divin Esprit dans une âme. Il prêche, et c'est à ses anciens condisciples surtout qu'il s'adresse. Sa conviction est si profonde, son zèle si ardent, sa parole si irrésistible, que les âmes obstinées ne pouvant lutter autrement, ont recours à la dernière ressource des cœurs en-

durcis : la violence. On se saisit de lui, on le traîne au conseil de la nation ; le saint jeune homme ne songe pas à se défendre, mais expose solennellement sa foi, en s'appuyant sur la mission même du peuple juif. Il faut se transporter à Jérusalem, au milieu de ce peuple si passionné pour ses traditions, si fier de son histoire et de ses prérogatives, pour sentir la force, l'à-propos et l'effet des discours cités par saint Luc. Puis, sentant que le cœur résiste dans ce peuple orgueilleux et déicide, Étienne ne ménage plus rien ; il s'interrompt, il éclate et leur dit en face leur endurcissement ; il est des heures où il faut que la vérité soit dite au monde, coûte que coûte ; il semble que c'est en pure perte, le monde et les pusillanimes accusent cette parole d'imprudence ; ces lâches en accuseraient Notre-Seigneur, qui n'a réussi qu'à se faire crucifier ; mais la vérité est une semence, si le grain de froment ne mourait pas, il ne donnerait pas de fruit, et il en donne d'autant plus qu'il est semé dans le sang.

A ce moment le visage du saint diacre se transfigure ; il devient brillant comme celui d'un ange ; la fureur de ses ennemis ne connaît plus de frein ; sans jugement, ils l'entraînent, l'accablent de pierres sans être arrêtés par les prodiges qui éclatent. Étienne, ravi en extase, s'écrie : « Je vois les cieux ouverts et Jésus assis à la droite de son Père, » attestant ainsi sa foi par une suprême protestation, et, comme son divin Maître, il demande le pardon de ses bourreaux.

L'homme serait tenté de demander pourquoi Dieu enlève à son Église aussi prématurément cette âme généreuse, capable de si grandes choses, à un moment de fondation où toutes les forces unies sont nécessaires. Mais la vie de l'homme est courte, et c'est une de ces circonstances où l'œil qui sait voir apprend à compter sur la Providence, et à croire à la sagesse des desseins éternels. Étienne avait fourni sa carrière en peu de jours, cette âme était mûre, son martyre valait mieux que ses prédications. Il était par lui-même, pour les fidèles comme pour les ennemis, la plus magnifique prédication ; et le sang de saint Étienne valut à l'église saint Paul ; et il a enseigné de la

sorte la valeur de la prière dans la bouche de celui qui souffre et qui donne sa vie pour Dieu. La prière du saint diacre pour ses bourreaux éclata comme un coup de foudre sur la tête de celui qui en était le chef.

III. — SAINT PIERRE.

Saint Pierre est le fondement sur lequel a été posée l'Église, et en particulier cette grande institution qui s'appellera la Papauté ; cette institution sera la source de la série apostolique qui propagera l'Évangile avec tant d'ardeur ; et ce qui est bien plus fort encore, elle sera la force qui fera germer la sève en héroïques vertus. Elle sera la source et elle restera calme, grave, majestueuse et forte, veillant à l'ensemble et à tous les détails sans dévier un instant, sans rien précipiter ni rien omettre.

Saint Pierre, dès son entrée en fonctions, imprima à son ministère ces caractères qui deviendront traditionnels. Dès l'origine, il domine les commencements de la grande œuvre de l'Église ; il en est l'âme et le chef ; il veille à tout, décide les questions majeures, prêche lui-même, et surtout il envoie les ouvriers apostoliques. Il adresse à l'Église universelle des avis généraux et solennels, appuyés sur le fondement solide de la doctrine de la croix, et embrassant, dans un tableau énergique et concis, toutes les vertus et tous les devoirs des fidèles. Partout il garde cette ardeur contenue, grave, mesurée, rigoureuse et magistrale, qui sera le cachet de ses successeurs, et qui distingue Pierre des autres Apôtres, comme elle distingue la Papauté des autres chefs de l'Église. Le caractère de saint Pierre est extrêmement intéressant à suivre, en même temps que sa fonction mérite une étude très-sérieuse, en présence des incertitudes de l'ignorance et des attaques de l'impiété.

Saint Pierre, amené à Jésus par saint André, son frère, est désigné, dès l'abord, pour être la pierre angulaire qui portera l'édifice de l'œuvre chrétienne.

Pierre est l'homme simple et droit; ce n'est cependant pas l'homme grossier : saint Pierre, d'abord, était maître de pêche et il était dans une certaine aisance; au milieu d'une société bien réglée, le travail des mains ne produit pas la grossièreté; il est une manière d'employer le temps, conforme à l'ordre de la Providence, qui a établi que l'homme mangerait son pain à la sueur de son front; et il est un moyen d'abaisser l'orgueil de la nature et de garder au corps sa vigueur. Il devait en être ainsi éminemment chez les Juifs, dont les mœurs étaient si nobles dans toutes les conditions. Si les Apôtres se sont montrés si rebelles parfois aux enseignements de Notre-Seigneur, cela tient moins à la grossièreté qu'à la tenacité naturelle avec laquelle la nation juive s'était attachée à ses idées sur le Messie glorieux, sur les observances mosaïques et sur les traditions des anciens.

Pierre est, par le fond, l'âme vive et généreuse, droite, franche, spontanée, aimante, dévouée, prête à tout, pour suivre son cœur, dispositions que le Sauveur demandait avant tout.

Grâce à cette sincérité ardente, Pierre reçut toutes les paroles du Maître, toutes les impressions de sa divinité avec une foi qui grandit tous les jours, et qui se manifeste par les sacrifices les plus spontanés, par les actes les plus énergiques. Au premier appel, il quitte tout, et se voue à l'œuvre divine qui lui est proposée; à la première question destinée à provoquer l'acte de foi catégorique des Apôtres, c'est Pierre qui répond : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant (1). »

Avec son cœur aimant, spontané et généreux, il ne manque pas une occasion de montrer la vivacité de son dévouement; entraîné par cette vivacité de son amour, il se jette aux pieds de Jésus après la pêche miraculeuse (2); quand Jésus demande aux apôtres s'ils veulent s'éloigner aussi, Pierre s'écrie : « A qui irons-nous, vous avez les paroles de la vie éter-

(1) Matth., xv, 16.
(2) Luc, v, 8.

nelle (1); » et à la transfiguration : « Il fait bon ici, faisons-y trois tentes, une pour Vous... (2) » A la révélation de la Passion : « Oh ! Seigneur, il n'en sera pas ainsi (3). » Enfin, cette aimable vivacité lui fait pousser ce cri présomptueux, mais si naturel à une âme qui aime : « Quand tout le monde se scandaliserait, mais non pas moi; je suis prêt à mourir avec vous (4). »

Quand son Maître vénéré voulut, à la Cène (5), lui laver les pieds, Pierre refuse d'abord avec cette vive répulsion de la profonde vénération qu'il lui portait. Mais Jésus, qui le connaît, le prend par le côté sensible et le menace de ne pas le prendre avec Lui : Ah! s'écrie Pierre, avec le naïf entraînement de son âme, non pas seulement les pieds, mais les mains et la tête (1). »

Le Sauveur en fit manifestement le chef de son Église, c'est le caractère qu'il lui fallait pour cette grande fonction.

Leçon précieuse à recueillir : ce sont les âmes de bonne volonté qui deviennent grandes avec la grâce de Dieu, et cette bonne volonté suppose la droiture et la bonne foi. Dès l'abord, le divin Maître donne à Simon le nom significatif dont il expliquera plus tard la profonde portée ; il aime à prêcher du du haut de la barque de Pierre. Lorsqu'il choisit ses douze apôtres (6) il le place à leur tête (7), et, enfin, le mot fameux de Césarée (8) ne peut laisser un doute dans un esprit sincère. Aussi, au moment de quitter ses apôtres, c'est Pierre qu'il charge de confirmer ses frères dans la foi (9), et à la veille de son départ pour le ciel, c'est lui qu'il charge de paître ses agneaux et ses brebis (10). Il importe d'insister sur ces faits décisifs, mais qui n'ont pas été assez connus ni assez médités par les générations présentes, dans les années où se forme

(1) Jean, VI, 69.
(2) Matth., XVII, 4.
(3) *Ibid.*, XVI, 22.
(4) Luc, XXII, 33.
(5) Jean, XIII.
(6) Luc, V, 3.
(7) Luc, VI, 13.
(8) Matth., XV, 18.
(9) Luc, XXII, 32.
(10) Jean, XXI, 15.

l'esprit; aussi la vérité, qu'ils démontrent si clairement, est-elle restée flottante dans l'âme d'un grand nombre; et de là, trop facilement, les adversaires ont pu l'ébranler avec les plus minces raisons.

La présomption est naturelle aux âmes ardentes, rien ne paraît impossible à l'amour; Dieu permit la chute de Pierre pour enseigner à ces âmes, les meilleures de toutes, l'humilité de l'amour divin; et afin que cet exemple, à jamais mémorable, leur rappelât sans cesse la faiblesse absolue de l'homme dans les choses surnaturelles, quelle que soit la bonne volonté; et la nécessité de se défier de soi, d'éviter de se jeter de soi-même dans les occasions et de recourir à la grâce du Rédempteur par la prière et par l'emploi des moyens qu'il a apportés au monde.

La chute instruisit saint Pierre, comme l'atteste cet autre admirable récit de saint Jean, au sujet d'une apparition après la résurrection; Jésus demande à Pierre s'il l'aime. Quelle question pour Pierre: « Et oui, Seigneur, » répond-il nettement, heureux de l'occasion de le dire. Jésus recommence, Pierre affirme, avec un certain étonnement peut-être. Jésus y revient une troisième fois; Pierre comprend, il s'humilie, et lui dit humblement cette fois : « Seigneur, vous savez tout, vous savez bien que je vous aime! (1) »

En songeant à ces ineffables récits, qui n'ont rien de pareil dans la langue humaine et qu'on ne peut rappeler sans une profonde et si suave émotion, et qu'on pourrait appeler éminemment les modèles du genre s'ils pouvaient être imités, on se demande quel fatal aveuglement les a tenus depuis si longtemps loin des regards et du cœur des jeunes chrétiens?

Quand le Saint-Esprit se fut emparé de cette belle nature de Pierre, il y opéra les plus admirables transformations. Son impétuosité devient calme et grave, tout en conservant son ardeur et sa générosité. La doctrine dont il n'avait pu saisir la portée, durant la vie du divin Maître, devient pour lui lu-

(1) Jean, XXI, 17.

mineuse dans toutes ses profondeurs, son ensemble, et ses conséquences; l'inconstance de ses impressions et la faiblesse de sa volonté font place à une énergie que rien n'émeut, et que toutes les puissances du monde, les tourments, les fatigues et la mort ne pourront ébranler. Voilà le premier grand témoin historique de l'action surhumaine de la grâce sur les ténèbres et les faiblesses des âmes.

A peine la Pentecôte a-t-elle accompli les promesses du Sauveur, que Pierre s'avance à la tête des apôtres. C'est lui qui prêche, lui qui fait des miracles de toutes parts sur ses pas; lui qui répond officiellement au conseil de la nation; lui qui crée les diacres et reçoit la mission de prêcher les gentils, et préside le premier Concile; sa primauté, reconnue par les autres apôtres, est évidente de tous points. La transformation de son caractère ne l'est pas moins. C'est lui, cet homme naguère si pusillanime et si inconstant, qui ose se poser en face de la nation et de ses chefs et leur dire tout haut qu'ils ont crucifié, malgré Pilate, le Saint et le Juste promis; on le menace : « Jugez vous-mêmes, dit-il, s'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (1). » On le fait battre de verges, on lui montre la mort, il s'en revient heureux d'avoir pu souffrir pour Jésus-Christ. Voilà ce que peut faire la sève chrétienne; et rien n'est plus difficile dans l'homme que de donner de l'énergie à ceux qui n'en ont pas.

C'est dans ses paroles surtout qu'un homme laisse voir le fond de son âme. Ces *Actes* nous ont conservé des discours de saint Pierre; ils sont remarquables par un admirable à-propos, par une profonde science des Écritures, et par la lucidité avec laquelle le chef de la doctrine catholique fait sentir l'accomplissement des prophéties.

Au sortir du cénacle, on traite les Apôtres comme des hommes ivres. « Non, dit saint Pierre, c'est l'accomplissement de la prophétie de Joel », et il part de ce point pour annoncer Jésus-Christ. Après la guérison du boiteux, c'est l'admiration causée

(1) Act., IV, 19.

par ce miracle qui lui sert d'entrée en matière : « C'est au nom de ce Jésus que vous avez crucifié, leur dit-il, que cet homme a la santé (1). »

Au moment de la dispersion des Apôtres, le chef de l'Église juge à propos d'adresser la première encyclique à tous les chrétiens dispersés dans les pays qui ont déjà reçu la foi. Cette lettre a la solennité magistrale du vicaire de Jésus-Christ. C'est une exhortation générale à se montrer dignes de la vocation magnifique que Dieu leur a faite, en accomplissant les anciennes promesses; il les exhorte à porter en chrétiens les tribulations qui arrivent, afin que ces épreuves les purifient et tournent à la gloire de Jésus-Christ. Il leur demande la sincérité et la fidélité chrétienne des enfants, et à offrir à Dieu les hosties pures de leurs sacrifices, comme la nation sainte et le sacerdoce royal : « Armez-vous, leur dit-il, de la pensée de Jésus souffrant, et souffrez comme chrétiens, afin de saisir d'admiration vos persécuteurs. »

Et puis il repasse les principaux devoirs d'état qu'il résume dans le respect et l'obéissance à toute autorité légitime, et dans le bon exercice de l'autorité. Enfin il enveloppe tous les devoirs de la vie chrétienne dans la charité, qui est, dit-il, la vocation des fidèles. Quelles leçons pour les jeunes âmes de l'heure présente ! La religion enseignée par les Apôtres doit aboutir à l'accomplissement des devoirs journaliers, et toute la conduite est solidement appuyée sur les dogmes, et en particulier sur le dogme de la croix. On a tant fait d'efforts dans tous les sens pour séparer ces principes et renverser ainsi tout l'édifice. Peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire une trentaine d'années plus tard, saint Pierre écrivit une seconde fois, afin de confirmer ses frères selon le précepte du Maître.

Cette fois il écrit à tout l'Univers, parce que la foi a été déjà prêchée partout ; il écrit à tous ceux qui ont reçu la foi commune et la grâce de Jésus-Christ. Il sait que sa fin est proche, car lorsqu'il voulait fuir la persécution, il a vu Jésus-Christ lui

(1) Act. IV, 10.

disant : « Je vais à Rome pour être crucifié de nouveau », et Pierre a compris.

Or, des docteurs de mensonge, les disciples de Simon le mage, après avoir embrassé la foi, l'avaient apostasiée et fait des ravages parmi les fidèles. Le Vicaire de Jésus-Christ, le grand adversaire de Simon le mage, signale aux chrétiens ces ennemis, il en fait la hideuse peinture: «Leur opposition à la doctrine, dit-il, a pour résultat la plus hideuse dépravation des mœurs ; or, la doctrine que nous vous avons prêchée n'est pas appuyée sur de doctes fables, nous avons entendu la voix qui disait : C'est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. » Il leur recommande toute la grandeur des dons que Dieu leur a départis, il leur recommande, toute autre affaire cessante, de se vouer à la vertu, à la science chrétienne et aux choses de l'éternité, de rendre ainsi leur vocation certaine, et il appuie tout ici sur la pensée du dernier jugement, qui renouvellera le monde par le feu. Il termine en sanctionnant la doctrine des lettres de saint Paul qui était la grande lumière de cette époque.

Les esprits inattentifs prennent le change devant la simplicité de ces lettres ; on a même dit qu'elles avaient peu de doctrine et de profondeur. Saint Pierre parle comme l'autorité suprême, qui n'a besoin que de signaler les points principaux, parce qu'il s'adresse à des enfants bien instruits.

Durant les vingt-cinq années que le siége de Pierre fut fixé à Rome, le chef des Apôtres prêcha l'Évangile à tous les points de l'Occident ; et il envoya de toutes parts des ouvriers évangéliques, qui sous sa direction fondèrent les églises particulières autour de lui. Il y a aujourd'hui une remarque saisissante à faire, c'est que ce sont ces églises, fondées par saint Pierre et ses envoyés, qui seules se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Une foule d'églises en Occident, font remonter leur origine aux disciples de saint Pierre et de saint Paul. Les Gaules, en particulier, ont sur ce point les traditions les plus respectables. Au XVII[e] siècle, les recherches patrologiques poursuivies avec la rigueur de la logique et manquant de données suffisantes, firent repousser une foule de traditions antiques ; mais

les cœurs catholiques se sont émus, un immense travail a été fait avec des détails infinis ; les monuments ont été retrouvés et remis en lumière ; les histoires des églises primitives ont été appuyées, grâce à cette lutte, sur des fondements que l'on demanderait en vain aux histoires profanes ; c'est en les lisant que l'on peut se faire l'idée du travail qu'exige l'histoire, et qu'on arrive à sourire du fond que l'on a fait sur les auteurs païens. Mais aujourd'hui l'historien doit faire entrer avec force ces solides travaux dans la trame de ses cours ; il faut affirmer la mission donnée par saint Pierre à saint Trophime d'Arles, à saint Martial de Limoges, à saint Austremoine de Clermont, à saint Gatien de Tours, à saint Saturnin de Toulouse, comme celle de saint Paul de Narbonne, de saint Lazare, de sainte Magdeleine et de sainte Marthe à Marseille et à Tarascon.

Le prince des Apôtres avait dès l'origine éprouvé les coups de la persécution, et comme c'était de droit, il fut poursuivi par le chef des hérétiques et des persécuteurs. Simon le mage, était devenu son ennemi personnel, depuis le jour où le pouvoir de donner le Saint-Esprit, pouvoir qu'il demandait à prix d'argent, lui avait été refusé. Simon avait suivi Pierre jusqu'à Rome, cherchant à capter les empereurs et la cour, et à renverser l'œuvre apostolique. Une lutte suprême fut engagée quand le mage voulut s'élever aux nues, d'où la prière de Pierre le précipita. Le saint Apôtre avait terminé sa carrière, et après avoir embrassé le grand Paul, il alla ensevelir sa grandeur et sa gloire, dans cet acte suprême d'humilité, qui lui fit demander, afin de témoigner son respect à son divin Maître, d'être crucifié la tête en bas. Depuis longtemps on développe les facultés du jeune homme et on y laisse le vide, ou, ce qui est pire, de funestes erreurs ; quand se résoudra-t-on à y faire entrer ces grands faits, et les enseignements qui en rayonnent de toutes parts.

(*A suivre.*)

T. de Sainte-Marie.

LES FLAMMES MERVEILLEUSES

Benedicite, omnia opera....

Lorsque trois enfants, adorateurs du vrai Dieu, furent jetés dans une fournaise babylonienne dont les flammes, de plus en plus longues, finissaient par envelopper ceux qui les excitaient (1), le Saint-Esprit nous dit que Sidrach, Misach et Abdenago se promenaient au milieu de l'incendie et chantaient sous une inspiration sublime le cantique des bénédictions : *Ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati et ambulabant in medio flammæ laudantes Deum et benedicentes Domino* (2).

L'Église ne cesse depuis de répéter chaque jour le *Benedicite...*, cantique composé sous la dictée des flammes tumultueuses pour répandre sur la terre la plus aimable fraîcheur, *Benedicite, glacies et nives, Domino*; *benedicite, fontes, Domino; benedicite, filii hominum, Domino.*

Et voici que ces flammes merveilleuses, toujours prêtes à dévorer ceux qui les allument, entretiennent sans cesse sous la nouvelle Loi l'hymne de l'amour et de la reconnaissance.

Aujourd'hui les princes du monde viennent encore de presser leurs ordres pour accroître le feu de leur colère :

(1) Nabuchodonosor.... præcepit ut succederetur fornax septuplum quam succendi consueverat.

...Jussio regis urgebat : fornax autem succensa erat nimis. Porro viros illos, qui miserant Sidrach, Misach et Abdenago, interfecit flamma ignis...

(2) *Daniel*, 3.

jussio regis urgebat; *fornax succensa erat nimis*. Et Pie IX, le Pape de la fournaise sur cet océan de feu que le souffle de tant de gouvernements excite, vient de chanter plus éloquemment encore l'hymne de la reconnaissance. Car le miracle de la conservation de l'Église n'est grand qu'en raison de l'effort des persécuteurs.

C'était donc au jour de l'aurore de la grâce, à la Nativité de Notre-Dame, Pie IX, debout au milieu des pèlerins français, les a transportés au temps où Jésus-Christ, debout au milieu de ses disciples, leur parlait le langage de ses bienfaits et excitait la colère du monde; puis, montrant admirablement les effets de cette colère aujourd'hui et la complicité du pouvoir avec les sectaires, il a dessiné un tableau aux vives et immortelles couleurs que les princes et les rois crocheteurs de palais et receleurs de bien d'Église porteront sur le dos, autant de siècles que leur souvenir vivra dans l'histoire; la durée de l'Église pourra, d'ailleurs, allonger la honte pour multiplier dès ici-bas la gloire du Christ.

Voici l'émouvant discours du glorieux Captif, chef des prisonniers sur toute la terre :

DISCOURS
DE SA SAINTETÉ PIE IX
AUX PÈLERINS FRANÇAIS [1]

« Votre présence, très-chers fils, qui est pour moi un motif de joie et de consolation, me rappelle en même temps les premiers jours du christianisme, alors que le Fils unique de Dieu, revêtu de la chair humaine, vint converser avec les hommes et établir sa très-sainte religion. En parcourant les contrées de la Judée, il laissait en tout lieu des traces de son infinie

(1) Pèlerins venus de Laval; l'adresse avait été lue par M. le chanoine Sauvé, vicaire général.

charité, répandant la lumière de sa céleste doctrine et multipliant les prodiges de sa droite toute-puissante : *Pertransiit benefaciendo et sanando.*

« Les peuples, saisis de stupeur à la vue de la puissance que l'Envoyé de Dieu avait sur la nature, s'écriaient : *Propheta magnus surrexit in nobis !* Mais en écoutant les doctrines qui sortaient de ses lèvres sous la forme la plus persuasive et la plus attrayante, ils se sentaient inondés de joie et le suivaient spontanément dans ses pérégrinations, même en troupes très-nombreuses et avec tant de constance et d'affection qu'ils oubliaient de manger et de prendre le repos nécessaire.

« Une si grande popularité déplut aux hypocrites de ces temps, et tous se mirent à l'œuvre pour discréditer devant le peuple le divin Fondateur ; ils disaient blasphématoirement que les prodiges qu'il opérait étaient uniquement l'œuvre du démon. Par le moyen de ces calomnies et de beaucoup d'autres, ils tentèrent de dénaturer les merveilles qu'il accomplissait afin de détacher de lui le peuple ; mais ce fut en vain. De sorte qu'en voyant l'inutilité de leurs efforts, ils songèrent à se retourner vers le gouvernement ; et ainsi, à l'aide de la force unie à la calomnie, ils réussirent à perdre le divin Rédempteur. Insensés et aveugles ! ils ne s'apercevaient pas qu'ils devenaient les instruments de la Providence, qui, dans ses décrets éternels, avait déjà établi, pour le rachat du genre humain, la consommation du grand sacrifice. Et il en fut ainsi.

« Les apôtres et les disciples furent investis du pouvoir d'opérer des miracles, et devenus les prédicateurs de la même doctrine, ils illuminèrent le monde et multiplièrent d'une manière admirable le nombre des disciples de Jésus-Christ. Et le moment ne tarda pas beaucoup à venir où la ville déïcide, avec ses incrédules et perfides pharisiens, fut exemplairement punie.

« De nos jours aussi, Jésus-Christ est persécuté dans ses ministres et dans sa très-sainte religion ; et non contents de persécuter l'Église, les pharisiens modernes voudraient, comme

les anciens, la voir détruite. A ces projets de destruction s'opposent et les évêques, et les ministres sacrés, et les peuples : voilà pourquoi les sectaires, les incrédules et les libres-penseurs, voyant l'inutilité de leurs efforts, se sont approchés des puissants, ont demandé leur appui et n'ont, hélas ! que trop réussi à l'obtenir.

« Cette complicité des puissants avec le sectaire apparaît dans beaucoup de contrées. Mais moi qui suis en Italie, je parlerai pour le moment de l'Italie, parce que je vois ici, je dirai presque de mes propres yeux, les funestes résultats de cette ligue perfide. Après avoir dépouillé l'Église et persécuté ses ministres, elle a voulu établir le monopole d'un déplorable enseignement, qui tend à détruire la foi ; elle a élaboré une loi qui rend difficile et même impossible l'ordination des clercs ; elle a méprisé les droits de l'Église, même relativement au sacrement du mariage ; elle a protégé des apostats, non-seulement pour en faire des pierres d'achoppement, mais encore pour s'en servir comme d'un moyen de corruption ; enfin elle a mis des obstacles au libre exercice de la saine doctrine. Ce sont là les fruits monstrueux qu'a produits l'horrible alliance des nouveaux pharisiens avec la force.

« Et comme la soif de l'or dévore le cœur de tous les novateurs politiques et religieux, non contents des usurpations et des spoliations qu'ils ont consommées jusqu'à ce jour, les sectaires se tournent à présent vers les administrations de bienfaisance, c'est-à-dire vers les ressources destinées au soulagement de l'infirme et de la jeunesse indigente, au soutien du pauvre, et à l'entretien du jeune homme qui se décide à l'étude des sciences et des arts. Toutes les ressources sont considérablement amoindries et en partie détruites, pour satisfaire les appétits gloutons et faire taire les hurlements (*latadi*) des soi-disants amis de la patrie, qui sont les vrais saducéens de nos jours.

« En même temps l'épiscopat est le point de mire de leurs attaques. Les évêques sont expulsés des demeures qui leur appartiennent, privés de leurs rentes, livrés aux caprices du

plus fort. Ici encore la soif de l'or s'unit à la haine contre l'Église, et ainsi se dessine de plus en plus le caractère de la révolution. La haine contre l'Église porte à expulser de leurs demeures les évêques, que le gouvernement prétend ne pas reconnaître comme tels ; pendant que le même gouvernement les reconnaît et leur assigne leurs titres, quand il croit opportun de les grever de nouvelles taxes.

« Ce lugubre tableau, que je ne dessine qu'à grands traits, s'assombrit de plus en plus, quand on considère non-seulement l'abandon où l'Église est laissée : *Non est qui consoletur eam* ; mais, ce qui est pire encore, l'acharnement avec lequel elle est combattue par des puissants ennemis.

« Promenez vos regards sur divers points du globe, et voyez les hostilités contre lesquelles l'Église est contrainte de se défendre.

« Dans le Nord, un empire puissant qui, par une contradiction dans les termes, se qualifie d'orthodoxe, s'èmploie, depuis plusieurs années, avec une fermeté et une constance malheureusement toujours soutenues, à détruire le catholicisme sur son vaste territoire, mettant en œuvre tous les moyens qui conduisent à ce but.

« Un autre empire, récemment fondé et qui se déclare ouvertement protestant, tend à anéantir la religion catholique, non-seulement dans son sein, mais même sur la surface de la terre. Et pour arriver à cette fin, il emploie tous les moyens, choisissant de préférence les moyens de destruction les plus violents, les plus rebutants et les plus injustes qu'un fanatisme insensé peut suggérer.

« Dans une république, dite des Cantons, existe un gouvernement, qui imite perfidement la persécution allemande.

« Si la tristesse de ce spectacle si navrant pour les cœurs vous porte à tourner vos regards d'un autre côté, allons chercher un sujet de consolation au-delà de l'Océan, et nous y verrons... Qui verrons-nous donc ? De nouveaux sujets d'affliction et de deuil. Là où l'Espagne et le Portugal implantèrent la croix de Jésus-Christ, nous verrons les évêques et les ministres

saints gémir dans l'horreur des prisons, victimes immolées à la rage maçonnique, laquelle exclut toute influence catholique. Nous verrons quelques-unes de ces républiques faire ostentation de leurs forces, pour exiler les évêques, chasser les religieux, et arracher de leurs paisibles asiles les épouses de Jésus-Christ, afin de s'emparer ensuite du patrimoine sacré de l'Église.

« Si, au milieu de ces États livrés au délire, surgit miraculeusement sous l'Équateur une république se distinguant par la droiture de ceux qui la gouvernent et par la foi inébranlable de son président, lequel s'est montré de plus en plus soumis à l'Église, plein d'une immense affection pour ce Saint-Siége et désire maintenir au sein de la République l'esprit de piété et de religion ; voilà que l'impiété s'émeut, et regarde comme une insulte à la prétendue civilisation moderne l'existence d'un gouvernement qui, tout en se consacrant au bien-être matériel du peuple, s'applique en même temps à assurer son bien-être moral et spirituel, persuadé que c'est là le bien véritable, parce qu'il regarde non-seulement la vie présente qui passe, mais encore la vie future qui est éternelle. C'est pourquoi les impies tinrent une ténébreuse assemblée dans une République voisine, et là en *valeureux* sectaires, ils décrétèrent la mort du respectable Président, qui tomba sous le fer de l'assassin, victime de sa foi et de sa charité chrétienne envers la patrie.

« Le musulman, qui avait, durant quelques années, fait parade de tolérance, devenu libre de lui-même, s'est aussi déclaré le protecteur des néo-schismastiques, et a reproduit les actes de l'antique férocité antichrétienne.

« A l'aspect de tant de maux, la faiblesse humaine paraît devoir fléchir et succomber sous le poids énorme de tant de désastres. Non ! Aux premiers jours du christianisme, l'impiété vit ses efforts couronnés de succès ; mais la diffusion de la foi et le châtiment des impies consolèrent les cœurs des vrais croyants, qui brillèrent par leurs actions glorieuses et par l'héroïsme de leur patience. La barbarie des tyrans pro-

duisit les martyrs qui se comptent par millions dans le ciel et que nous vénérons sur la terre ; c'est aussi par les actions généreuses et par la patience que l'Église pût jouïr des fruits de la paix. Et c'est par les mêmes moyens qu'elle parviendra encore aujourd'hui au même but.

« Oui, très-chers fils, mettons tous notre confiance en Dieu, qui nous donnera la force d'accomplir les œuvres de sa gloire : « *Omnia possum in eo qui me confortat.* » (Je puis tout en celui qui me fortifie). Mettons donc la main à l'œuvre et faisons tous nos efforts pour soustraire la jeunesse aux funestes effets du scandale, pour dissiper chez les faibles la crainte excessive, et chez les hommes qui se nourrissent d'illusions la vaine espérance d'une entente amicale.

« Parlez, afin que l'Église soit libre dans le choix de ses ministres et voie disparaître les obstacles qui ferment aux jeunes lévites l'entrée du sanctuaire. Parlez, afin que cette même Église puisse exercer librement le droit d'enseigner, qu'elle possède si légitimement, puisque c'est Jésus-Christ qui le lui a octroyé. Parlez, afin qu'on mette un frein à la licence de la presse, devenue partout une école d'immoralité et de corruption. Parlez, afin que réparation soit faite au droit lésé, et que ce droit puisse de nouveau s'exercer librement.

« Tout cela doit se faire avec persévérance, *opportune, importune* ; jusqu'à ce qu'on puisse, moyennant le secours divin, obtenir la liberté de l'Église. Vous avez devant les yeux un exemple à imiter, en Daniel O'Connel, dont l'Irlande a solennellement célébré, le mois dernier, la mémoire vénérée. Il ne négligea jamais d'entretenir dans le peuple cet esprit de pétition, et sa persévérance fut couronnée par le triomphe désiré qui rendit presque la liberté à sa patrie. Par la fidélité à suivre les traces des premiers Pasteurs de l'Église, par une constance généreuse, et surtout par la prière élevée vers Dieu et par l'invocation de la Vierge immaculée et des Saints, nous obtiendrons que Dieu se réveille et nous console en exauçant nos demandes..... »



BIBLIOGRAPHIE.

Les Droits de Dieu et les Idées modernes, par l'abbé François Chesnel, vicaire général de Quimper. — Poitiers, Oudin, libraire; Paris, rue Bonaparte.

« Un livre élémentaire sur les erreurs qui sont le plus répandues dans le temps où nous sommes » (Préf., p. ii), mais c'est un des plus précieux cadeaux à faire à un public très-nombreux parmi les sages du jour. Ah! que de gens qui croient savoir et sont des sots! Comme disait saint Paul, il y a bientôt deux mille ans. C'est toujours le même état des esprits : des sots à force de se croire sages; voilà de quoi se peuple l'humanité civilisée. Pourtant ce n'est point à ces gens-là que le livre de M. Chesnel fera du bien ; ils passeront, regarderont et n'y comprendront rien. Est-ce que Dieu, s'il existe, peut avoir d'autres droits que ceux qu'ils voudront bien lui accorder?

Mais il est un certain nombre d'âmes naïves encore, assez sincères pour comprendre que les choses vont mal, sans savoir encore trop pourquoi, assez intelligentes pour croire qu'il n'y a pas d'effets sans cause, juste l'opposé des libres-penseurs, mais qui ne saisissent pas encore ou quelle est cette cause, ou quels sont ses rapports avec les effets incontestables, je veux dire le mal croissant des sociétés. Elles veulent s'instruire, percer le redoutable problème dressé devant elles. A ces âmes, le *Livre élémentaire*, comme l'auteur l'appelle, sera toute une révélation.

Je voudrais bien (mais quelle impertinence de l'espérer), qu'une main chrétienne le plaçât sur la table de quelques-uns de nos habiles législateurs; qui ne se doutent pas que la science du droit social se résume dans la science des droits de Dieu. Paradoxe incroyable pour les trois quarts. Pourtant je ne doute pas que quelques heures données à l'œuvre du Vicaire général de Quimper, n'amènent d'abord des scandales, puis des étonnements, puis un bouleversement d'idées, chez plus d'un bon esprit égaré, mais non perverti. Il y a aujourd'hui

tant d'hommes supérieurs, pleins des meilleures intentions, mais qui par pure ignorance, débitent des absurdités dont malheureusement la pauvre France paie les conséquences pratiques !

L'Église dont la lumière dès le premier jour est montée comme celle du soleil levant, mais qui, à la différence du soleil, ne connaît pas le déclin, *nescit occasum*, toujours la même, toujours plus éclatante, semble changer, parce qu'à travers les siècles elle projette de plus abondants rayons. Elle tient toujours le même langage, mais à mesure que des erreurs multiples attaquent son immuable vérité, elle est toujours plus féconde dans ses commentaires, elle ne dit jamais autre chose qu'au commencement, elle le dit selon les âmes pour les éclairer, selon les erreurs pour les réfuter, selon les besoins pour les apaiser, selon les dangers pour les dissiper. Et quand l'Église, du haut de son magistère infaillible, après les luttes qu'elle a cru suffisantes pour faire le jour, fixe, en la précisant, la doctrine catholique, objet de scandale pour l'orgueil de tous les temps, il se fait un apaisement profond dans les âmes droites, un ébranlement non moins profond dans celles que l'anathème atteint, *et ces grands coups n'ont fait tant de bruit que parce qu'ils ont frappé juste* (p. XIII), car ce que l'auteur dit des derniers actes pontificaux et des derniers Conciles, il faut le dire de tous les Conciles et de tous les actes pontificaux à travers les âges.

Mais laissons le passé, occupons-nous du présent. La grande erreur moderne, c'est l'erreur libérale. Qu'est ce donc que le libéralisme ! C'est l'État débarrassé de l'Église, c'est l'ordre naturel repoussant l'ordre surnaturel, c'est l'humanité affranchie de Dieu ; tous les libéraux ne vont pas jusque-là ; mais le principe y va. Pour plus de clarté, je rappellerai que Bellarmin appelait les libéraux de son temps les libertins (*libertinos*). Qu'après cela il y ait des libéraux absolus et des libéraux modérés, qu'importe ? Les uns sont plus logiques et plus effrayants, les autres plus inconséquents parce qu'ils sont plus honnêtes ou plus habiles.

En face de ces adversaires, quel est le plan de l'auteur? « Il traitera d'abord de la souveraineté de Dieu sur tout l'ordre social, « vérité fondamentale qui est niée par le libéralisme absolu ; ce « sera l'objet du premier livre. (Celui que nous avons entre les mains.) »

« Il traitera ensuite de la part de souveraineté sur l'ordre social « donnée par Dieu à l'Église dans la personne de saint Pierre ; c'est

« ce que nie le libéralisme modéré, et ce sera l'objet du deuxième « livre. » (Terrain brûlant! M. de Bismarck permettra-t-il qu'on y pose les pieds?)

« Il exposera enfin l'histoire des rébellions contre la souveraineté « qui appartient à Dieu, et qu'il a confiée à son Église; ce sera l'ob- « jet du livre troisième et final. »

Ah! Monsieur Chesnel, Monsieur Chesnel, où allez-vous vous engager? Je finissais, pas plus tard que ce matin, l'admirable histoire de saint Grégoire VII, par M. l'abbé Darras, dans son 22e volume. Je frémissais en voyant toutes les calomnies, tout ce que le Néron du XIe siècle, Henri IV, avait accumulé de ruses, de mensonges, d'hypocrisies, de persécutions, d'infamies, d'abominations, pour soutenir sa révolte contre un des plus grands génies que le monde ait produits, une des plus admirables figures de saint que l'Église ait enfanté. Et je me demandais comment un si grand nombre de clercs, d'abbés, d'évêques, avaient pu soutenir la cause du monstre impérial. Hélas! c'est qu'au-delà des doctrines mises en avant, les défenseurs de l'empereur Henri IV y trouvaient leur intérêt. Côté humiliant des questions, mais côté trop vrai pour qu'il ne faille pas en tenir compte.

Rien de plus simple que ce principe, le souverain propriétaire est maître de sa propriété; le créateur est maître absolu de la créature, qu'il a tirée du néant et qu'il peut y faire rentrer. Niez-vous cet axiome, il faut nier Dieu. C'est bien fort. L'acceptez-vous? la conséquence est rigoureuse; le créateur a un domaine absolu sur la créature, sur les individus et sur l'univers, sur tout en un mot; sur les individus, sur les collections d'individus, sur les peuples, sur les familles de peuples, sur l'humanité considérée comme un tout moral. Maître absolu, personne ne commande que par lui. *Per me reges regnant, et legum latores justa decernunt.* Entendez-vous, souverains? rois ou empereurs? Entendez-vous aussi MM. les députés législateurs?

De là trois principes :

« La source des sociétés humaines est divine : ceux qui gouver- « nent les États sont les ministres de Dieu et non pas du peuple. « Enfin, la souveraineté humaine, c'est-à-dire le droit de gouverner « les hommes peut s'acquérir ou se perdre. »

Ce dernier point scandalisera quelques lecteurs. Pour les rassurer

hâtons-nous de leur dire que M. l'abbé Chesnel est aussi légitimiste qu'un breton puisse l'être, mais il n'est pas gallican.

Du reste, M. Chesnel se gêne peu avec ses adversaires et leur rappelle du premier coup les sentences du Saint-Esprit : *L'homme vain s'enfle d'orgueil et se croit libre comme un ânon sauvage* (*Job*, XI).

Nous sortons du néant : voilà notre origine, et, s'il plaisait à Dieu, nous y rentrerions soudain. Ou nions Dieu, ou reconnaissons cette incontestable vérité, et si nous la reconnaissons, reconnaissons son suprême domaine sur l'univers, sur l'humanité, sur tous les hommes séparés ou unis. Cela dit, la controverse est facile. Dieu ne peut pas, nous ayant créés, ne pas être notre maître, car si nous étions indépendants, il y aurait des êtres contre qui sa puissance viendrait se briser, ce qui implique contradiction. Dieu créateur, Dieu conservateur des êtres en leur donnant constamment l'existence! Et puis, agissez comme si Dieu n'était pas! mais avant, niez-le.

Dieu régénérateur! Mais ceci nous conduit non-seulement à la révélation, à un Dieu parlant aux hommes, les rachetant, les sanctifiant, leur assurant d'immortelles destinées dans l'éternelle société des anges et des saints, mais encore à Dieu ayant le droit de commander aux réunions d'hommes vivant en société. Or, la nature de ce domaine, de cette propriété, de cette juridiction, il faut l'étudier pas à pas; et, à mesure qu'elle se déroule, on voit combien Dieu rend l'homme grand, en prenant la peine de s'occuper ainsi de sa petitesse, mais on voit aussi combien l'homme se rapetisse en voulant s'agrandir lui-même en dehors de la dépendance de Dieu.

Pour nier ces vérités élémentaires, il faut être ou athée, ou panthéiste, ou déiste; mais le déiste posant des limites à l'omnipuissance de Dieu est un athée commencé, un athée inconséquent, lequel, dès qu'il voudra être logique, roulera dans le franc athéisme. M. Chesnel vous le montrera clairement, car dans ce temps de si grandes tristesses, les croyants ont cette joie de voir que la séparation devient de plus en plus évidente et que nous en sommes, en matière de vérité, à dire : tout ou rien; non pas que la pauvre raison ne puisse retenir quelques vérités, mais, sans la révélation, elles sont si maigres, si enveloppées d'erreurs, si isolées, qu'on ne sait où cela ira si Dieu n'y met pas la main par un secours surnaturel. Je remercie particulièrement l'auteur de la façon si nette dont la question est traitée par lui.

A mesure que l'auteur avance, sa logique devient si serrée et en même temps son argumentation si originale, qu'il est à la fois impossible de l'analyser, c'est-à-dire de réduire davantage son raisonnement, et de n'être pas tenté de le citer en entier. Eh bien! qu'on le lise! Pour moi, je le lis pour la seconde fois et me propose, à cause du plaisir que j'y trouve, de le relire une troisième. Les amis de la langue française y trouveront grand plaisir, et les chrétiens, désireux de s'instruire, grand profit.

L'État n'est pas seulement la somme des droits individuels, ni une abstraction pure de l'esprit. Il existe réellement dans la puissance de ceux qui exercent la souveraineté. Cette existence concrète de l'État est particulièrement gênante pour ceux qui, arrivés au pouvoir, veulent faire leurs quatre volontés. Si l'État est une pure abstraction de l'esprit, comme ce sera commode! Qui répond d'une abstraction? On acceptera la petite morale, mais la grande, celle qui se permettrait de parler conscience aux hommes d'État. Bah! Vive l'État abstrait! Je me suis souvent demandé si les gouvernants des sociétés modernes croyaient avoir une âme; car, s'ils en ont une, elle est immortelle, elle est responsable devant Dieu. Voilà la gêne. Mais aussi, des gouvernants sans âme, c'est un peu fort. Et pourtant nous allons à ce terme par la suppression de la grande morale.

Voilà où en était réduit un de nos plus grands hommes d'État, M. Royer-Collard. Non, l'État abstrait n'a pas d'âme; mais les rois, les empereurs, les présidents, les députés eux-mêmes, les gardes-champêtres ont une âme; et quoi qu'on dise, leurs âmes sont responsables, à moins que l'on ne prétende qu'à mesure que la position grandit, la responsabilité diminue, à cause de l'abstraction suprême de la notion de l'État. Ceci tombe dans la démence, et c'est pourtant du Royer-Collard tout pur.

Non, à moins de tomber dans l'État-Dieu, tous les États sont responsables dans la personne de leurs chefs. Dieu seul ne l'est pas, parce qu'il est la puissance et la loi éternelle. Il apporte bien dans la société un autre élément, l'amour, dont les sociétés modernes s'occupent très-peu; c'est pourquoi on s'y aime si tendrement et que les partis ne s'y déchirent jamais, chose étonnante! La langue grecque, si philosophique, a un même mot pour exprimer pouvoir et commencement, comme pour attester que la société commence par en haut et non par en bas. On n'a pas assez remarqué l'étroite relation entre les politiques, qui placent le pouvoir dans le peuple et les philosophes

qui font commencer, sans création aucune, les êtres organisés comme des champignons.

Oui, le pouvoir vient de Dieu et non des peuples, non pas d'en bas, mais d'en haut. Il est au-dessus du peuple, indépendant de lui, quoique fait pour lui par la miséricorde de Dieu; uni au peuple comme l'âme au corps, dont toutes les molécules réunies ne feront jamais une âme; vivant dans des êtres responsables, à la différence du corps, qui ne l'est point, et qui, pourtant dans un sens, le sera pour les élus dans le ciel et pour les damnés dans l'enfer. Ceci soit dit en passant pour les amateurs de molécules populaires. On voudra bien lire avec la plus grande attention le chapitre VI : *Comment s'acquiert et comment se perd la souveraineté*; on verra où aboutit la souveraineté inamissible des Gallicans et la souveraineté populaire de 93, et quel abîme sépare ces deux théories de la notion catholique de la souveraineté.

Mais quels sont les deux grands devoirs de l'État ?

La religion et la justice ; on pourrait dire la justice seulement, la justice étant une vertu par laquelle on rend à chacun ce qui lui appartient ; or, tout appartenant à Dieu, nous lui devons tout. Dieu se contente de ce que l'on entend par religion ; la justice s'applique aux droits et aux devoirs des hommes entre eux : l'État les doit faire respecter.

Cependant de ce que l'État nous doit la religion, il ne s'ensuit pas qu'il soit docteur et souverain Pontife, sans quoi nous en viendrions à la monstruosité de l'État enseignant et du Pontificat césarien. Il doit faire respecter la religion, parce qu'il doit en avoir une. L'État est incompétent en matière de religion. Mais il ne doit point y être étranger. Au fond, jamais l'État ne pourra se désintéresser d'un élément social aussi important que la religion. C'est comme pour Jésus-Christ : qui n'est pas pour elle, est contre elle.

Oui, la Religion a la première place, parce que les rapports de Dieu avec l'homme sont la base des rapports des hommes entre eux. Là est le principe, la force, la sanction des lois. Au-delà de tous les gendarmes, de toutes les prisons, de tous les échafauds, il y a l'enfer, et, pour le dire en passant, telle est une des raisons pour lesquelles tant de catholiques libéraux aiment peu à entendre prêcher sur l'enfer, la plus forte sanction des lois divines et humaines.

Aux devoirs de l'État envers la Religion se rapportent les questions majeures de la liberté d'enseignement et de culte, chez un peuple

qui n'a plus une religion publique, ou qui, en ayant plusieurs, au fond ne se soucie guère des unes ou des autres. Il faut étudier les rigoureuses déductions de l'auteur pour se faire une idée nette de l'enchaînement établi entre des problèmes féconds en fruits de mort ou de vie, selon qu'ils seront résolus.

L'État, de plus, doit à ses sujets la justice. Il n'est pas la source de nos principaux droits, mais il en est le protecteur et le défenseur de par Dieu. Il faut contempler le tableau, tracé de main de maître dans le chapitre x, de la société, depuis qu'elle a abandonné la notion de la justice, basée sur le droit de Dieu. Que les méchants en soient satisfaits, libre à eux de goûter les joies malsaines, mais pour qui observe sans prévention la peinture du passé, c'est une lugubre prophétie de l'avenir, si nous ne revenons au légitime architecte des édifices sociaux, au véritable gardien des cités durables.

Qu'on parle tant qu'on voudra des droits de l'homme, que sont-ils sans une origine supérieure, toute-puissante, infiniment sage et éternelle? En un mot, qu'est-ce que les droits de l'homme sans le droit suprême de Dieu, auteur des hommes et de leurs droits? Plus d'un lecteur sera bien surpris quand il verra que les droits de l'État sont limités par ceux de la famille, des associations qu'il n'a pas fondées et de l'Église. Les droits de la famille : mais qu'est-ce donc que la famille, en un temps où la législation semble s'être appliquée a la détruire, ou au moins à la diminuer?

Que sont les associations? Quoi! des États dans l'État! Et l'Église, cette perpétuelle ennemie de la civilisation moderne, menant tout! allons donc!... Eh bien! prenez patience, lisez avec quelque attention; si vous n'êtes pas ramené à d'autres idées, je vous garantis, qu'à moins de parti pris, ou d'une extrême légèreté, vous serez forcé de réfléchir, et ce sera déjà beaucoup.

Que si vous êtes scandalisé, après vous avoir donné de justes raisons, M. Chesnel, qui connaît quelque peu son antiquité, vous dira avec Euripide : *Ne vous fâchez pas contre la nature des choses, car cela ne leur fait rien du tout.*

Et la propriété, si elle vient de l'État, l'État peut la reprendre : il le fait pas mal, et tous les jours, pour les biens de l'Église. Mais attendons. Quand Dieu aura été suffisamment volé, nous verrons quels motifs on donnera pour empêcher le vol de devenir une institution sociale. En effet, entendez les communistes et les socialistes réclamer leur droit de cité, et vous croyez le libéralisme, avec ses

formules anodines, capable d'arrêter leurs progrès à travers les ruines qu'il leur faut ?

Après avoir résolu quelques questions, corollaires des précédentes et du plus haut intérêt, l'auteur se juge lui-même à la lumière des actes pontificaux ; et comme son livre en est un lumineux commentaire, il ne faut pas s'étonner si les citations qu'il leur emprunte sont la confirmation de tout ce qu'il a dit.

Mais il ne veut pas s'en tenir là. Et ici notre rôle change ; à nous de le stimuler, car nous n'avons que la première des trois parties de son travail. Et nous attendons avec impatience la seconde. La conclusion de celle que nous venons d'examiner étant que *le libéralisme est la théorie de l'affranchissement qui livre l'homme à lui-même, en niant la dépendance où il est de Dieu, comme individu, comme membre d'une famille, comme membre d'une société*, il en résulte que Dieu n'a rien à faire dans la société humaine. Nous voilà en présence de deux principes : celui qui nie la dépendance de l'homme et de la société par rapport à Dieu, et celui qui affirme cette dépendance. Le *Syllabus* a déjà tranché la question. Au Concile du Vatican, quand il sera repris, on la tranchera d'une façon plus solennelle et plus explicite encore.

La religion de l'avenir, a dit un Allemand, *sera l'irréligion* ; Dieu, chassé de la société par le libéralisme, voilà le commencement de la prophétie. Reste à ce qu'il soit chassé des individus ; ça ne serait pas long, si les espérances de l'enfer se réalisaient, la logique y est. Mais, grâce à Dieu, l'enfer ne peut pas toujours être le plus fort. Dieu, par l'ordre surnaturel, attire tout à lui, *et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* ; et, par cette attraction puissante dans laquelle il respecte la liberté humaine, au point de permettre des chutes inénarrables, il élève les hommes et les réunions d'hommes, les sociétés, à une admirable hauteur par des rapports nouveaux ; et comme, selon la théologie, dans une créature peut se faire tout ce que Dieu voudra qui soit fait en elle, Dieu pourra faire tout ce qu'il voudra dans une société, réunion de créatures. Ajoutons que Dieu peut, mais ne doit pas, en quelque sorte, risquer ses dons surnaturels. Quel crime à l'homme de ne pas les recevoir et de faire comme s'ils n'existaient pas. C'est là ce qu'on peut appeler le mal moderne. C'est par une société à lui que Dieu a élevé l'humanité à ces hauteurs admirables. Et cette société surnaturelle a des liens bienfaisants avec

les sociétés humaines qui ne les repoussent pas. Ces liens, que sont-ils? Nous le verrons dans le second livre.

Et maintenant, si je me recueille en face de ce beau livre, je ne puis m'empêcher de remercier la Providence d'avoir permis qu'un des théologiens qui ont contribué à préparer le Concile, nous ait donné l'exposé succinct de travaux intimes que sa science et son talent le mettaient à même de résumer avec une sûreté de jugement, une puissance de logique, une clarté d'expression, dues à sa connaissance de la langue de l'école et de la langue française que personne ne lui contestera. Nous avons vu la partie philosophique, attendons avec une impatience bien légitime la partie théologique et oserais-je dire la prophétie de la seconde moitié du Concile. Quand Dieu ménage aux croyants sincères une lumière si abondante, il faut espérer beaucoup de sa miséricorde, qui répand des clartés pareilles par la voix de son Église et des explications pareilles par la plume de ses docteurs.

E. d'ALZON.

VARIA.

BREF DU PAPE SUR L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

Monseigneur l'Évêque d'Aquila, qui suit avec un intérêt vraiment paternel les travaux de la *Revue*, écrivait récemment au T.-R. P. d'Alzon :

« .... En lisant dans les journaux la loi votée le 12 juillet sur la liberté d'enseignement en France, j'ai pensé à vous, qui avez soulevé et prêché la croisade contre le monopole de l'Université. Quelle consolation, me disais-je, n'en aura pas éprouvé le R. P. d'Alzon ! Il peut vraiment dire le *Jam lætus moriar* de Jacob, ou le *Nunc dimittis* de Siméon. Maintenant l'épigraphe de la *Revue de l'Enseignement chrétien* devra se changer en : *Deleta est Carthago !*

« Gloire en soit rendue à Dieu, et à vous mes meilleures félicitations.

« Et en Italie ? En Italie on serre de plus en plus les fers aux mains et les entraves aux pieds ! Puisse le Dieu de bonté mettre une digue au torrent de la persécution !

« Je ne sais si je vous ai déjà envoyé une copie du Bref du Saint-Père à Mgr l'Évêque de Calvi et Téano ; je la joins ici. Ce bref est très-important dans la question des classiques, et il serait opportun de le faire publier dans la *Revue*.

« Je vous renouvelle l'expression de mes sentiments affectueux.

« Votre tout dévoué et reconnaissant serviteur et ami.

« † F. Louis, *Évêque d'Aquila.* »

Nous voudrions, en effet, suivant le désir de Mgr d'Aquila, changer, dans la devise de la *Revue*, le *Delenda* en *Deleta est;* mais il reste un camp retranché où le monopole règne encore en maître, c'est le baccalauréat et son programme, et tant que ce camp retranché tiendra, nous ne pourrons chanter victoire.

Voici le Bref du Pape à l'Évêque de Téano :

PIUS PP. IX.

« *Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam Benedictionem.*

« Quo libentius ab orbe catholico indicti a Nobis Jubilæi beneficium fuit exceptum, Venerabilis Frater, eo uberiorem inde fructum expectandum esse confidimus, divina favente clementia. Grati propterea sensus animi, quos hac de causa prodis, jucunde excipimus, Deoque exhibemus, ut emolumentum lætitiæ a te conceptæ respondens Diœcesibus tuis concedere velit. Acceptissimam autem habemus eruditam epistolam a te concinnatam de mixta latinæ linguæ institutione. Scitissime namque ab ipsa vindicatur decus christianæ latinitatis, quam multi corruptionis insimularunt veteris sermonis; dum patet, linguam, utpote mentis, morum, usuum publicorum enunciationem, necessario novam induere debuisse formam post invectam a Christo legem, quæ sicuti consortium humanum extulerat et refinxerat ad spiritualia, sic indigebat nova eloquii indole ab eo discreta, quod societatis carnalis, fluxis tantum addictæ rebus, ingenium diu retulerat. Cui quidem observationi sponte suffragata sunt recensita a te solerter monumenta singulorum Ecclesiæ sæculorum; quæ dum exordia novæ formæ subjecerunt oculis, ejusque progressum et præstantiam, simul docuerunt constanter in more fuisse positum Ecclesiæ, juventutem latina erudire lingua per mixtam sacrorum et classicorum auctorum lectionem. Quæ sane lucubratio tua cum diremptam jam disceptationem clariore luce perfuderit,

efficacius etiam suadebit institutoribus adolescentiæ, utrorumque scriptorum opera in ejus usum esse adhibenda. Hunc Nos labori tuo successum ominamur; et interim divini favoris auspicem et præcipuæ Nostræ benevolentiæ testem tibi, Venerabilis Frater, universoque Clero et populo tuo Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

« Datum Romæ apud S. Petrum die 1 Aprilis Anno 1875.

« Pontificatus Nostri Anno vicesimonono.

« PIUS PP. IX. »

« Venerabili Fratri
« Bartholomæo Episcopo Calvensi et Theanensi
« THEANUM.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« L'empressement avec lequel le monde catholique a accueilli le bienfait du Jubilé que Nous avons décrété, Nous fait espérer avec confiance qu'il produira, par la grâce divine, les fruits les plus abondants.

« Les sentiments de joie que vous Nous exprimez à ce sujet, Nous ont été très-agréables, et Nous les offrons à Dieu afin qu'il accorde à vos diocésains des grâces proportionnées aux espérances que vous avez conçues.

« Nous avons aussi reçu avec le plus grand plaisir la lettre où vous traitez de l'enseignement de la langue latine. Vous y vengez avec une grande érudition l'honneur de la latinité chrétienne, que beaucoup accusent d'être une corruption de l'idiome antique. Il est de toute évidence que la langue, c'est-à-dire l'expression des idées, des mœurs et des usages publics, a dû s'enrichir de formes nouvelles lorsque le Christ eut donné au monde la loi qui, en élevant l'esprit humain et en le tournant vers les choses spirituelles, avait besoin d'une langue d'un genre nouveau, différente de celle qu'avait longtemps employée une société charnelle, dont le génie était uniquement occupé des choses qui passent.

« Ces observations ressortent d'elles-mêmes des monuments de tous les siècles de l'Église que vous avez habilement recueillis; en plaçant sous les yeux la naissance de cette forme nouvelle, son progrès et sa beauté, ils font voir en même temps que la coutume constante dans l'Église a été d'enseigner la langue latine à la jeunesse en lui présentant à la fois les auteurs sacrés et les auteurs profanes. Votre travail, en apportant une lumière nouvelle sur une question déjà tranchée, dirigera plus efficacement les instituteurs de la jeunesse dans le choix des écrivains dont les œuvres doivent être mises sous les yeux des élèves. Nous souhaitons ce succès à votre œuvre.

« En attendant, comme gage de la faveur divine et en témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout Notre cœur à vous, vénérable frère, à votre clergé et à votre peuple, Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er avril 1875, la vingt-neuvième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »



L'IRLANDE CATHOLIQUE.

A la suite du Synode de Maynooth, les Archevêques et Évêques d'Irlande ont publié une Lettre pastorale, laquelle montre à la malheureuse Irlande quelle consolation elle doit puiser dans la pensée des progrès de la foi depuis vingt-cinq ans, époque du précédent Synode de Thurles.

Voici comment cette Lettre pastorale, en faisant l'histoire de l'Université de Dublin, apprécie la situation de cette Université catholique, à laquelle les priviléges des Universités protestantes sont encore refusés :

« Tout récemment, la constitution du *Trinity-College* de Dublin a subi un changement capital d'une telle nature, que ce collége est

devenu le centre d'une éducation sans Dieu. De plus, les dangers qui menacent la haute éducation existent aussi dans des institutions du même genre qu'on a créées pour servir à l'éducation intermédiaire, surtout dans les écoles nationales, dans les écoles modèles et dans les écoles préparatoires. Les écoles primaires ne sont pas exemptes de ces dangers. Les effets dangereux du système mixte, auquel ces écoles appartiennent, n'ont pas diminué avec le temps ; les résultats de ce système n'ont pas écarté le sentiment de méfiance qui l'a accueilli à son début. Le contrôle de l'État sur l'éducation du pays a été porté à un degré qui constitue un danger pour la liberté, tandis que le cercle dans lequel s'exercent les droits des parents et les droits de la conscience a été singulièrement restreint. Dans les vingt-cinq dernières années, on a beaucoup fait pour sauvegarder le peuple contre les dangers de cette éducation ; mais il reste encore plus à faire.

« En dépit de la concurrence des riches universités de l'État, en dépit de l'opposition politique, en dépit de la mauvaise volonté du pouvoir, et malgré le refus de la collation des grades, l'Université catholique a bravement soutenu, pendant vingt-cinq ans, la lutte inégale contre l'éducation irréligieuse.

« Elle forme dans son esprit des professeurs et des maîtres, qui, dans quelques années, auront entre leurs mains l'éducation secondaire du pays. Il sera impossible alors de refuser à une université cette reconnaissance légale et ces récompenses publiques qui, quoique la propriété de tout le peuple, sont monopolisées par un acte de la communauté. Pour contrebalancer les mauvaises influences des écoles modernes et secondaires, et pour faire face au besoin croissant de professeurs catholiques, nous nous sommes déterminés à fonder une école catholique d'enseignement pour former des professeurs sous la protection de saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande, et sous le contrôle immédiat des Pères de Saint-Vincent. Les évêques ne désespèrent pas de voir l'éducation catholique du pays assise sur des bases permanentes et inébranlables.

« Il y a à peine une génération que l'émancipation a été conquise, et non-seulement la suprématie protestante a disparu, mais encore l'Église protestante qui la soutenait a été désétablie par la législation. Dût notre lutte pour l'éducation religieuse durer aussi longtemps, nous ne faiblirons pas. L'élément révolutionnaire des anciens jours, dans sa haine de l'Église, à l'époque où il la désignait à l'exécration publique comme l'ennemie des autorités constituées, n'avait pas la

position prise aujourd'hui par les auteurs des lois persécutrices, qui la dénoncent comme enseignant une doctrine hostile à l'allégeance civile. On en donne pour raison que l'élément révolutionnaire a conquis aujourd'hui l'autorité contre laquelle il combattait autrefois, et que ses principes irréligieux se retrouvent plus ou moins au fond de toutes les législations modernes; mais dans son triomphe il a compris qu'il fallait réduire l'Église au silence pour ne pas voir ses conquêtes tomber une à une devant la foi vigoureuse des nations chrétiennes. Mais dans vos luttes pour empêcher la proclamation de lois injustes ou pour repousser les tristes lois sous lesquelles vous gémissez, vous ne vous écarterez jamais de ce respect pour l'autorité qu'enseigne la religion chrétienne. Dieu est l'auteur de la société, la société ne peut vivre sans autorité, et la loi est la voix de l'autorité. »



LÉGISLATION DE L'ENSEIGNEMENT

Loi sur l'enseignement élémentaire pratique de l'agriculture.

L'Assemblée nationale a adopté la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — L'enseignement élémentaire pratique de l'agriculture sera donné :

1° Dans les fermes-écoles créées en vertu de la loi du 3 octobre 1848 avec les modifications qui y sont apportées par la présente loi;

2° Dans les établissements d'enseignement professionnel agricole qui prendront le nom d'écoles pratiques d'agriculture.

Art. 2. — Il pourra être établi dans chaque département, ou pour plusieurs départements qui s'entendront à cet effet, une école pratique d'agriculture, instituée sur une exploitation gérée aux risques et périls de l'exploitation.

Art. 3. — Le choix du domaine sur lequel sera instituée l'école pratique d'agriculture sera fait par le ministre de l'agriculture et du commerce, après avoir pris l'avis du conseil général ou des conseils généraux intéréssés.

Art. 4. — Les départemeets intéressés à la création d'écoles pratiques d'agriculture auront à s'imposer les sacrifices nécessaires à l'installation matérielle de ces établissements.

Art. 9. — La rétribution de tout le personnel dirigeant et enseignant des écoles pratiques d'agriculture, et les frais accessoires de l'enseignement seront à la charge de l'État.

L'État pourra, en outre, intervenir pour tout ou partie des frais d'appropriation des lieux et d'achat de matériel d'enseignement dans les départements dont les ressources sont insuffisantes.

Art. 6. — Le prix de la pension affectée aux frais de nourriture et d'entretien des élèves sera fixé pour chaque école par le ministre de l'agriculture.

L'Etat, les départements et les communes pourront entretenir, dans les écoles pratiques d'agriculture, de élèves avec des bourses entières ou partielles.

Art. 7. — Le programme des études sera réglé par le ministre, pour chaque école, suivant la spécialité culturale de la contrée, et après avis du comité de surveillance et de perfectionnement institué comme il sera dit ci-après. Il comportera le maniement des armes et des exercices de tir.

Ce programme pourra comprendre l'étude de la pisciculture.

Art. 8. — Il y aura pour chaque ferme-école, et pour chaque école pratique d'agriculture, un comité de surveillance et de perfectionnement

Ce comité sera ainsi composé :

1° L'inspecteur général de l'agriculture attaché à la région;

2° Un professeur de sciences attaché à un établissement d'instruction publique du département ou de la circonscription, nommé par le ministre de l'agriculture et du commerce.

Trois membres du conseil général délégués par lui chaque année;

3° Deux membres nommés par le ministre et choisi parmi les notabilités agricoles du département.

Pour les écoles appartenant à plusieurs départements, le comité comprendra, en outre, un membre désigné par chaque conseil général, et un membre choisi parmi les notabilités agricoles de chacun des départements intéressés.

Art. 9. — Le comité veillera sur la direction, la discipline et l'enseignement des fermes-écoles et des écoles pratiques d'agriculture.

Il donnera son avis sur le programme des études et les conditions d'admission; les examens d'entrée et de sortie des élèves, la collation des brevets de capacité, et les présentations pour les bourses et fractions de bourses auront lieu avec son concours et sous sa surveillance.

Le comité correspondra directement avec le ministre de l'agriculture et du commerce. Il adressera chaque année aux conseils généraux intéressés un rapport sur la situation de l'école.

Art. 10. — L'engagement de se vouer pendant dix ans à l'enseignement public, prévu par l'article 79 de la loi du 15 mars 1850, peut être réalisé par les instituteurs brevetés et les professeurs de l'Université dans les fermes-écoles pratiques d'agriculture, désignées à l'article 1er de la présente loi.

Pour l'exécution de cette disposition, le ministre de l'agriculture et du commerce se concertera avec celui de l'instruction publique.

Art. 11. — Le brevet de capacité délivré à la sortie de ces établissements donnera droit, sans autre épreuve, au bénéfice du volontariat d'un an. Un officier de l'armée, mis par le ministre de la guerre à la disposition du ministre de l'agriculture, fera partie de la commission des examens de sortie.

Les élèves qui entreront dans les fermes-écoles après la promulgation de la présente loi, ne recevront de pécule ou de prime de sortie que s'ils ont obtenu le brevet de capacité.

Art. 12. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente loi.

Délibéré en séance publique, à Versailles, le 30 juillet 1875.

CHRONIQUE.

Une église barbouillée par l'Université. — « On a découvert les peintures que M. Timbal a été chargé d'exécuter à l'église de la Sorbonne. Sur le devant de la composition, au centre, sur l'autel, est exposé le Saint-Sacrement. Autour de lui, l'artiste a groupé les plus grands théologiens de la France : Bossuet, saint François de Sales, ainsi que *Descartes*, *Malebranche*, saint Vincent de Paul, *Pascal*, Fénelon, etc., etc. » (*Semaine religieuse de Paris.*)

Saint Vincent de Paul peut être étonné de se voir transformé, lui le maître des œuvres, en maître de théologie, mais il faudra toute sa charité pour lui faire accepter comme confrères les trois enfants trouvés de la Théologie, auxquels l'Université décerne des diplômes de grands théologiens (de France) : Descartes, Malebranche et Pascal.

Si l'Université vivait encore cinquante ans, on ajouterait Guizot et Duruy.

Une variante. — Dans le tableau de Raphaël, *la Dispute du Saint-Sacrement*, le Très-Saint Sacrement, placé aussi au centre de l'autel, est le Maître qui enseigne des disciples attentifs. Au sommet

se trouve le Père Éternel, qui sans cesse engendre le Fils, et, plus bas, entre Jésus-Christ et la terre, le Saint-Esprit, amour consubstantiel du Père et du Fils.

Et c'est la Trinité qui donne le Saint-Sacrement à la terre.

Dans les tableaux Sorboniques, « au sommet est assise la figure emblématique de la Théologie », avec les deux mains occupées par le flambeau et le livre classique, qui constituent les armes de la Minerve-Théologie.

Et la Théologie donne à la terre le Saint-Sacrement situé au-dessous.

C'est une variante.

Enseignement supérieur sans Dieu.

Il est aujourd'hui un fait acquis, grâce à nos adversaires et aux comptes-rendus, annuels de la justice criminelle, c'est que l'enseignement supérieur sans Dieu, tel que le pratique l'Université, conduit beaucoup de gens sur les bancs de la cour d'assises.

Les libéraux de différents degrés criaient que les lumières seules nous devaient sauver, et le prouvaient, parce que les illettrés avaient beaucoup de condamnations judiciaires; on a diminué les illettrés, mais les condamnations s'attachent avec un amour invincible aux lettrés ; et chose remarquable, aux vrais lettrés, aux hommes à instruction supérieure; le chiffre de leurs condamnations est énorme pour leur petit nombre dans la société, et, de plus, « c'est *au plus haut de l'échelle du crime* que se trouvent en plus grand nombre les condamnés ayant reçu de l'éducation. » (1)

Mais il y a une remarque favorable que peut produire l'enseignement supérieur sans Dieu pour être maintenu, sinon aux frais de l'État, ni aux frais de l'Église, du moins aux frais de tous ceux qui sont sérieusement exposés à avoir maille à partir avec la justice, la voici :

« Parmi les accusés entièrement illettrés, 33 sur 100 seulement sont acquittés » ; les illettrés arrêtés et jugés sont donc ordinairement condamnés. Mais il n'en est pas de même de ceux qui ont un degré d'instruction supérieure; « sur le même nombre de 100, 57 accusés

(1) Citation du *Journal des Débats* de 1838, faite par M. Fayet dans de savants articles sur la matière.

ayant instruction supérieure échappent à la condamnation » ; donc, ajoute le *Journal des Débats*, auquel nous empruntons ces chiffres (2), la prudence dans la perpétration du crime, l'habileté à en détruire les preuves et enfin l'adresse dans la défense réussissent, en un certain nombre de cas, à soustraire le coupable au châtiment. »

Nous ajouterons à la remarque judicieuse du *Journal des Débats*, que la prudence dans la perpétration du crime et le reste doivent surtout soustraire le coupable à la mise en jugement et au titre d'*accusé*, ce qui renforce considérablement la proportion des immunités que les criminels doivent à l'enseignement supérieur sans Dieu.

A partir de la liberté restreinte que l'Église reçoit d'enseigner avec les programmes d'État, nous demandons une séparation dans les statistiques criminelles.

On mettra :

Enseignement supérieur sans Dieu, trois ou quatre cents condamnations comme de coutume.

Enseignement supérieur catholique restreint, fait avec les programmes sans Dieu...., 12 ou 13 condamnations.

Et plus tard :

Enseignement supérieur catholique libre fait avec des programmes catholiques et la liberté des grades..... un seul Judas de temps en temps et de telles compensations par les autres que leur action dans le pays effacera largement le scandale de cet Iscariote.

(2) *Journal des Débats* du 26 décembre 1838.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

Néhémias à Artaxerxès.

Nehemias Artaxerxi supplicat ut Hierosolymam instaurari sinat.

Primo, excusabit apud Artaxerxem tristitiam quam præ se fert in convivio regali; sed statim subjiciet mœroris illius causam in miserabili patriæ suæ ruina sitam esse, quam paucis describet.

Secundo, principem deprecabitur, ut liceat sibi reparare urbem ubi natus est, in qua patrum cineres jacent dispersi.

Refellet, ea quæ objici possint a Judæorum inimicis, de futura rebellione, et contendet miserum hunc populum, tot calamitatibus edoctum, ac recenti Artaxerxis beneficio obligatum, deinceps fidelissimum fore.

Tum paucis orationem concludet.

CONSEILS.

Il faut d'abord relire, dans l'Histoire sainte, ce qui concerne Néhémie.

L'Histoire ancienne vous apprendra également que ce discours peut avoir été prononcé avant l'édit qui autorisait la reconstruction des murailles de Jérusalem.

La connaissance des événements antérieurs, des règnes de Cyrus, d'Assuérus, de Darius, de Xerxès, de leurs relations avec le peuple Juif, vous aidera à donner de la couleur locale.

Inutile de vous dire que, dans l'exorde, vous pourrez imiter *Esther* :

Hélas! pendant ces jours, etc...

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le N° de Juin 1875, t. IX, p. 187.)

La Résurrection.

Chaque soir le sommeil, image de la mort, ferme mes paupières, et le matin je m'éveille et ressuscite en quelque sorte. La nature elle-même, dans son muet langage, me murmure à l'oreille : Après le sommeil, tu te réveilles; après la mort, tu vivras. La même vérité est proclamée par l'univers et par cet ordre providentiel que Dieu a établi, en vue de notre intérêt, dans le monde, pour que les objets qu'il renferme nous servent à conjecturer notre avenir. La lune a des phases diverses : son éclat disparaît pour renaître; son disque s'augmente et décroît chaque mois. Le soleil, durant la nuit, demeure comme enseveli sous la terre; le matin, il renaît et s'élève, image de la résurrection. Le ciel nous fournit le même enseignement dans la révolution qu'il opère, lorsqu'il répand alternativement dans l'air les ténèbres et la lumière qui leur succède. La terre elle-même, où nous naissons et qui recueille nos cadavres dans son sein, conserve une image de la vie et de la mort dans les arbres, dans les plantes, qui périssent pour renaître. A l'époque des frimas, les rameaux sont dépouillés de leurs feuilles; les troncs sont desséchés, image de la mort. L'été fait pousser le feuillage et rend aux arbres qu'il fait revivre la parure qui leur convient. Au printemps, le gazon, que l'hiver a flétri, se réveille et reverdit. Des époques déterminées rendent aux plantes la sève et la vie perdues; les semences dispersées par la main du campagnard, périssent dans les sillons, dont la terre les recouvre; bientôt une force vivifiante les fait ressusciter de leurs tombeaux, et le laboureur voit sa moisson, fruit de son labeur, qui commence à s'élever souriante. A nous aussi est réservée la même espérance, à nous une résurrection semblable : nos corps reverdiront mais pour ne plus se flétrir. Quoi! tant d'objets mis à ma disposition ressuscitent; l'univers, où tout renaît, reconnaît en moi un maître, et seul, victime de la mort, je périrais sans espoir de revivre! Et pourquoi donc la merveille de la création, l'image du divin Auteur de la vie, après quelques jours d'existence, s'anéantirait-elle sans espoir de retour, tandis que le monde, créé pour elle, durerait encore après des siècles?

J. DE S.

SECONDE.

Composition latine.

SUJET.

Sarmaticæ hirundines.

Narratur, in extremis terrarum finibus, apud Sarmatas, hirundines quasdam, per totam hiemem sub glacie latentes, et quasi mortuas, nullo recepto cibo, jacere. Ubi autem tepere cœpit ver renascens et duram glaciem dissolvere, tunc illæ aves, sensim refectæ, membra movent, alas explicant, et mox aperto cœlo fruuntur redivivæ.

Haud aliter homo, postquam diu sub tumuli glacie jacuerit, olim renascetur, quum cœlestis aura, Domino jubente, illum refovebit.

CONSEILS.

Ce sujet ne comporte pas de longs développements : c'est une courte description suivie d'une comparaison. Le mérite de la seconde partie consistera dans la justesse des métaphores employées : la fin de la vie sera, par exemple : *hiberna vitæ tempora* — l'homme sera alors *iners*. — *Annorum pressus glacie, torpebit*, etc.

On pourra (nous le conseillons fort) traiter ce sujet en hexamètres latins.

Narration latine.

Constantin-le-Grand avant la bataille d'Andrinople.

(Voir la matière dans le N° d'Août, t. IX, pag. 370.)

Exstincto Galerio, et imperii provinciis Mediolanensi fœdere pacatis, Constantinus Romam et occidentis regiones sortitus, felici regebat moderamine. Licinius vero in oriente, sive ambitione transversus ageretur, sive priscum in Christianos odium exardescere sentiret, contempta Constantini auctoritate, novis præscriptionibus Christi fidem impugnabat. Quod ubi Constantino innotuit, precibus primo, quem armis poterat, vincere aggressus est; flagrante vero magis in dies persecutione, et ingruente per Asiam armorum tumultu, quum jam Licinius vim et bella intentaret, Constantinus, pericula occupanda ratus, obvius accedenti cum exercitu ad Adrianopolim sese contulit. Ubi aderat certaminis dies, et jam super montium circumjacentium juga Licinii vexilla agitabantur, militibus ut ardorem adderet, sic locutus fertur :

« Multis verbis, milites, non opus est, ut vos ad pugnam fortiter capessendam excitem. Gratias ago Deo Optimo Maximo, qui nobis ardorem animorum et vim pugnandi infudit. Cui enim gravis non exardescat indignatio, quum signa et vexilla immundos falsorum deorum effigies præferentia rursus erigi intueatur? Magnis quidem et sævissimis tempestatibus, ut viros decet, in Gallia, Hispania et Britannia mecum estis obluctati. Quanta igitur vi et fiducia instrui vos necesse est, ubi tot laborum felix adest exitus et merces! Ni fallor, certum mihi est in hac acie, Christo duce, virtutem vestram universo imperio et sanctissimæ religioni initium securitatis et gloriæ fore.

« Quod si vano metu quorumdam languescerent animi, mihi omnibusque justus esset dolor, quod præteritorum temporum mala tam facili transieritis oblivione. Quid enim memorem quæ vos ipsi oculis vidistis? Vastatam persecutionibus Romam, et immani adversus Christi fideles Galerium sævitia sese efferentem; Maxentium opprimendæ patriæ privata arma capientem, et quidquid per longum tempus sub Constantino, patre meo, vos omnes tuleritis? Quos ego non religione minus quam patriæ infestos, Deo favente, vici et debellavi. Alterum tabes horrenda, alterum autem, quas ipse struxerat, insidiæ apud Milvium pontem perdiderunt. Unus adhuc mihi patriæque superest hostis, quem nunc habetis in conspectu. Utrum elegeritis, mene an Licinium, res ostendet.

« Primo quidem, felicem rerum mearum cursum veritus, cesserat tempori, impietatem suam callide occultans; nunc autem, ubi tuta omnia sibi credit, imperium primo beatissimæ pacis ortu ad meliora tandem erectum intoleranda audacia aggreditur, et beneficiorum meorum suæque imbecillitatis immemor, inutilem et contaminatum deorum gregem post se trahens, principatum occupaturus Romam contendit.

« Verum enim vero eorum filii estis, qui fidem sanguine et tormentis per trecentos annos, ex ultimis terræ latebris ad summum imperium evexere. Indecorum prorsus et omni pœna dignum esset, si creditum pignus per ignaviam auferri patiamur. Templa christiana non Nicomediæ tantum, sed per universum imperium diruta et incensa; mulierum, senum, parvulorum cædes, exsilia et fugas, ultimos religionis vestræ defensores exquisitis enecatos suppliciis, satis superque patres vestri doluere. Quæ tandem resarciamus tempus advenit. Adsint, si libet, Licinio et Jupiter Capitolinus Vestaque mater, diique deæque omnes, inane præsidium, contemptibilis fabula! Mihi vobisque Christus dux, et gladius salus. Intueamini, milites, præclarum illud imperpetuum memorandæ victoriæ signum : sub hoc vici, sub hoc et vincam. Nec deerit Christus causæ suæ, neque ego vobis, milites. Cum bellis civilibus, cum

iniquis impiorum cœptis transigamus, et jampridem malis exhausta patria respiret ».

His, auditis, longus exoriri per ordines acclamantium militum fremitus. Quisque, velut moræ impatiens, arma exagitare, signa vexillaque moveri. Quod ubi sensit imperator : « Eia agite, milites; prœlium poscitis, prœlium spe audentes adeamus ». Et elevatis in cœlum oculis : « Christe, inquit, militibus tuis faveas, precor. Me, ducem tuum, cœlitus subsidio excita. Tu das vim et robur manibus, animis spem et fiduciam; superest igitur ut quæ præbes propitius fortes arripiamus ».

L. G.

Vers latins.

Le Champ de Peupliers.

(Voir, pour la matière, le N° de Février 1875, t. VIII, p. 378, et le N° de Mai, t. IX, p. 88; voir une première traduction en vers latins, dans la livraison de Juin 1875, t. IX, p. 189.)

Absunt populeæ dulces mihi frondis honores;
Umbra fuit frigusque... leves siluere susurri;
Nam tremulos zephyri cessant impellere ramos,
Nec jam cæruleis frondem Usa repercutit undis.

Bis senos annos mihi dulcia littora liqui,
Littora queis campus fuit atque recessus amicus.
Sylva autem subversa jacet, prostrata sub herbis,
Et mihi fit sedes, mea quondam umbracula, truncus !

Ne modulos merulæ cantus inquirere tentes :
Gratius exoptans secessus littus amœni
Effugit volucris; campus, quem carmine quondam
Implebat vario, longe lateque silescit.

Tempora labuntur, rapidisque senescimus annis :
Ante teget cespes mihi pectora morte sepulto
Gramineus, vel pallentem petra frigida frontem,
Quam tellure nova rursus viridaria surgant !

Hæc mala dum meditor, fugientia temnere disco
Gaudia, mendaces fortunæ spernere risus.
Nocturnis similis videor transire figuris,
Sola quibus levior rapitur malefida voluptas.

J. P.

LANGUES VIVANTES.

Version anglaise.

TEXTE.

The Lily and the Rose.

The nymph must lose her female friend,
If more admired than she;
But when will fierce contention end,
If flowers can disagree?

Within the garden's peaceful scene,
Appeared two lovely foes,
Aspiring to the rank of queen,
The Lily and the Rose.

The Rose soon reddened into rage,
And, swelling with disdain,
Appealed to many a poet's page
To prove her right to reign.

The Lily's height bespoke command,
A fair imperial flower;
She seemed designed for Flora's hand,
The sceptre of her power,

This civil bickering and debate
The goddess chanced to hear,
And flew to save, ere yet too late,
The pride of the parterre.

Yours is, she said, the nobler hue,
And yours the statelier mien;
And, till a third surpasses you,
Let each be deemed a queen.

W. Cowper

SCIENCES.

MÉMOIRE SUR LE CALCUL INTÉGRAL.

DE LA DÉCOMPOSITION ET DE L'INTÉGRATION DES FRACTIONS RATIONNELLES.

1. J'examinerai deux cas.

1° La fraction rationnelle différentielle se présente sous l'une des formes simples :

$$dy = \frac{Ax^m\, dx}{(\alpha x + \beta)^n}$$

$$dy = \frac{f(x)\, dx}{(\alpha x + \beta)^n}$$

2° La fraction a sa forme la plus générale :

$$dy = \frac{f(x)\, dx}{\varphi(x)}$$

$f(x)$ et $\varphi(x)$ étant des polynômes entiers en x, de degré quelconque.

PREMIER CAS.

2. Soit donnée la fraction différentielle

$$dy = \frac{Ax^m\, dx}{(\alpha x + \beta)^n}$$

on pose

$$z = \alpha x + \beta$$

d'où $$x = \frac{z - \beta}{\alpha}$$

et, en différentiant, $$dx = \frac{dz}{\alpha}.$$

En substituant dans dy, on a

$$dy = \frac{A\left(\left(\frac{z-\beta}{\alpha}\right)^m \frac{dz}{\alpha}\right)}{z^n}$$

$$dy = \frac{A}{\alpha^{m+1}}\left(\frac{(z-\beta)^m\, dz}{z^n}\right)$$

L'intégrale de $\frac{(z-\beta)^m\, dz}{z^n}$ se calcule aisément. On développe $(z-\beta)^m$ d'après la formule du binome de Newton, on multiplie par dz, et, divisant enfin chaque terme du développement par z^n, on intègre successivement chaque fraction. La somme de ces intégrales partielles fournit l'intégrale totale.

Un exemple fera mieux comprendre cette règle.

Supposons $m = 4$ et $n = 3$, dans la fraction ci-dessus; on aura

$$dy = \frac{A\, x^4\, dx}{(\alpha x + \beta)^3}$$

L'intégrale doit être

$$y = \frac{A}{\alpha^5} \int \frac{(z - \beta)^4\, dz}{z^3},$$

d'après ce qui vient d'être dit.

En développant $(z - \beta)^4$, on trouve

$$(z - \beta)^4 = z^4 - 4\beta z^3 + 6\beta^2 z^2 - 4\beta^3 z + \beta^4.$$

En multipliant par dz et divisant en même temps par z^3, on aura

$$\frac{(z - \beta)^4\ dz}{z^3} = z.\,dz - 4\beta.dz + 6\beta^2 z.^{-1}\,dz - 4\beta^3 z.^{-2}\,dz + \beta^4 z.^{-3}\,dz$$

d'où

$$y = \frac{A}{\alpha^5} \int (z.dz - 4\beta.dz + 6\beta^2 z.^{-1} dz - 4\beta^3 z.^{-2} dz + \beta^4 z.^{-3} dz) + C$$

Si l'on intègre d'après les règles élémentaires, on trouvera

$$y = \frac{A}{\alpha^5}\left(\frac{z^2}{2} - 4\beta z + 6\beta^2.l.(z) + 4\beta^3 z^{-1} - \frac{\beta^4 z.^{-2}\, dz}{z}\right) + C$$

Observez que $l.$ est mis ici par abréviation pour désigner le logarithme népérien et que le changement de signe éprouvé par les deux derniers termes tient à ce que, d'après la formule connue $\int Az^{-n}.dz = \frac{Az^{1-n}}{1-n} + C$, les dénominateurs de ces quantités sont négatifs. Enfin, si l'on remplace partout z par sa valeur $\alpha x + \beta$, il viendra finalement

$$y = \int \frac{Ax^4.\, dx}{(\alpha x + \beta)^3} = \frac{A}{\alpha^5}\left(\frac{1}{2} (\alpha x + \beta)^2 - 4\beta(\alpha x + \beta) + 6\beta^2.l.(\alpha x + \beta) + 4\beta^3 (\alpha x + \beta)^{-1} - \frac{\beta^4 (\alpha x + \beta)^{-2}.\, dz}{z}\right) + C.$$

3. Le dénominateur conservant la même forme, il pourrait se faire que le numérateur prît la forme plus générale $f(x).dx$; $f(x)$ désignant un polynome entier en x de degré quelconque.

On voit facilement que, dans ce cas, la fraction proposée se décomposera immédiatement en une suite d'autres plus simples, ayant toutes le même dénominateur, et dont les numérateurs respectifs, tous de la forme $Ax^m.\,dx$ seront les termes successifs du polynome $f(x)$.

Ainsi, par exemple,

$$dy = \frac{f(x).\,dx}{(\alpha x + \beta)^n}$$

s'écrira

$$dy = \left(\frac{Ax^m}{(\alpha x + \beta)^n} + \frac{Bx^p}{(\alpha x + \beta)^n} + \frac{Cx^q}{(\alpha x + \beta)^n} + \ldots\right).dx$$

et l'on aura

$$y = \int \frac{Ax^m.\,dx}{(\alpha x + \beta)^n} + \int \frac{Bx^p.\,dx}{(\alpha x + \beta)^n} + \int \frac{Cx^q.\,dx}{(\alpha x + \beta)^n} + \ldots$$

expressions qu'on sait intégrer en les ramenant à la forme $\frac{A}{\alpha^{m+1}} \int \frac{(z - \beta)^m.\,dz}{z^n}$, ainsi qu'on l'a vu dans le n° précédent.

DEUXIÈME CAS.

4. Il s'en faut que les différentielles fractionnaires se présentent toujours sous une forme aussi simple que celle que nous venons d'étudier. Le plus souvent, le dénominateur est très-complexe et la règle ci-dessus devient impraticable. La forme la plus générale que ces expressions puissent prendre est :

$$dy = \frac{f(x)}{\varphi(x)}\,.\,dx.$$

Cette forme compliquée est susceptible d'une première simplification qui réduit de beaucoup la difficulté. En effet, on peut toujours supposer que le degré du numérateur est inférieur d'une unité à celui du dénominateur, car si cela n'est pas, la division donnera

$$dy = \left(Q + \frac{R}{\varphi(x)}\right) dx;$$

et l'on sait qu'alors Q et R seront des polynômes entiers en x et que, de plus, le degré de R sera inférieur d'une unité à celui de $\varphi(x)$. Si donc nous remplaçons les notations Q et R par les notations équivalentes $\psi(x)$ et $F(x)$, l'intégrale cherchée s'écrira

$$y = \int \frac{f(x)\,dx}{\varphi(x)} = \int \psi(x).\,dx + \int \frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx.$$

L'intégration de $\int \psi(x).\,dx$ n'offre aucune difficulté; elle pourra toujours s'effectuer d'aprés les règles les plus élémentaires. Nous n'avons à chercher que $\int \frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx$.

5. Or, si l'on suppose que par des artifices de calcul la fraction $\frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx$ ait été décomposée en une suite de fractions simples à dénominateurs binômes, l'intégrale $\int \frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx$ sera évidemment la somme des intégrales partielles obtenues en intégrant chacune des fractions simples dont la somme reproduit $\frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx$.

Pour résoudre le problème, il faut donc savoir :

1° Décomposer une fraction rationnelle en fractions simples.

2° Intégrer chacune des fractions simples résultant de la décomposition.

Bien que la décomposition d'une fraction rationnelle en fractions simples soit un problème d'algèbre, nous allons l'exposer tout entière pour jeter par là plus de lumière dans la 2e partie de la question.

6. On a vu, en algèbre, que les racines d'un polynôme peuvent être égales ou inégales et, dans chacun des deux cas, réelles ou imaginaires, ce qu'on exprime par la notation

$$\varphi(x) = (x-a)\,(x-b)\,(x-c)\,\ldots..$$

$x-a$, $x-b$ ..... étant les facteurs premiers de $\varphi(x)$; les racines a, b, c ..... annulant chacune $\varphi(x)$ et pouvant être égales ou inégales, réelles ou imaginaires.

Ces notations rappelées, nous abordons la question.

Décomposition de la fraction $\frac{F(x)}{\varphi(x)}\,dx$ dans le cas où $F(x)$ et $\varphi(x)$ étant toutes deux entières en x, la fonction $\varphi(x)$ est un produit de facteurs inégaux.

7. Théorème. *Toute fraction rationnelle* $\frac{F(x)}{\varphi(x)}\,dx$ *dont le dénominateur est un produit de facteurs inégaux peut se mettre sous la forme*

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)}.dx = \left(\frac{A}{x-a} + \frac{B}{x-b} + \frac{C}{x-c} + \ldots..\right) dx.$$

En effet, par hypothèse, $\varphi(x) = (x-a)\,(x-b)\,(x-c)\,(\ldots..)$; a, b, c... étant les racines de $\varphi(x)$ obtenues en annulant le polynôme. Si donc nous désignons par $\varphi_1(x)$ le produit des facteurs premiers autres que $(x-a)$, nous pouvons écrire

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx = \frac{F(x)}{(x-a)\,\varphi_1(x)}.\,dx.$$

On peut donc poser

$$\frac{F(x)}{\varphi(x)}.\,dx = \left(\frac{A}{x-a} + \frac{F_1(x)}{\varphi_1(x)}\right) dx.$$

Car vous observerez qu'en réduisant les deux fractions du second membre au même dénominateur on retrouvera $\varphi(x) = (x-a)\,\varphi_1(x)$, et que l'égalité $F(x).dx = [A\varphi_1(x) + F_1(x).(x-a)]\,dx$ sera satisfaite si l'on trouve pour A et pour $F_1(x)$ des valeurs convenables.

A doit être indépendant de x et $F_1(x)$ désigne un polynôme entier en x.

L'hypothèse donne

$$\varphi(x) = (x-a)\,\varphi_1(x).$$

d'où, en différentiant,

$$\varphi'(x) = \varphi_1(x) + (x-a)\,\varphi'_1(x).$$

Si, maintenant, nous introduisons la racine a de $\varphi(x)$ dans $F(x)$ et $\varphi'(x)$,

$\varphi'(x)$ deviendra $\varphi'(a)$

$F(x)$ — $F(a)$

$\varphi_1(x)$ — $\varphi_1(a)$

en sorte que

$$F(x) = A\varphi_1(x) + F_1(x).(x-a)$$

se réduira à $$F(a) = A\varphi_1(a), \qquad (a)$$

par l'annulation du facteur $x - a$.

Pour la même raison,

$$\varphi'(x) = \varphi_1(x) + (x-a)\,\varphi'_1(x)$$

deviendra $$\varphi'(a) = \varphi_1(a); \qquad (b)$$

d'où, en combinant (a) et (b)

$$A = \frac{F(a)}{\varphi'(a)}. \qquad (1)$$

En répétant les mêmes raisonnements pour les racines b, c, ... on trouverait

$$B = \frac{F(b)}{\varphi'(b)}; \quad (2) \qquad C = \frac{F(c)}{\varphi'(c)} \quad (3) \quad \text{etc...}$$

Ces formules sont remarquables par la simplicité des calculs qu'elles indiquent.

On pourrait encore calculer A, B, C... par une méthode très-différente; mais outre qu'elle n'a pas l'avantage d'une plus grande rigueur de raisonnement, elle a l'inconvénient d'être beaucoup plus longue et d'aboutir à des calculs beaucoup moins simples. Le lecteur qui aurait la curiosité de la connaître peut consulter n'importe quel traité d'algèbre supérieure.

8. Que les racines a, b, c ... soient réelles ou imaginaires, si elles sont inégales, les formules ci-dessus sont applicables. Toutefois, dans la pratique, lorsqu'il se rencontre une racine imaginaire, comme elle existe toujours avec sa conjuguée, on préfère transformer la somme

$$\frac{A}{x-a}+\frac{B}{x-b}$$

en une expression de la forme

$$\frac{Ax+B}{x^2+px+q},$$

débarrassée de toute imaginaire. La raison en est que cette formule est facile à intégrer.

La suite prochainement.

RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

SOLUTIONS.

34. — « Si les étoiles, dit Cassiodore, voyaient, dans un cadran au soleil, leurs grands mouvements imités par le petit mouvement d'une ombre, elles en auraient du dépit, et changeraient peut-être de route, pour ne pas servir de jouet aux hommes. »

« La pensée est assez bizarre et n'est pas trop vraie. Celles qui servent d'inscription pour les cadrans doivent être plus régulières et plus justes ; elles sont d'ordinaire morales et instructives.

« Un fort honnête homme (1), qui a l'esprit très-délicat, a fait peindre, au grand cadran de sa maison de la ville, deux figures, dont l'une représente le Travail, l'autre le Repos, avec ces paroles, qui ont quelque rapport aux heures :

Plures labori, dulcibus quædam otiis.

« Le même a mis, au cadran de sa maison de campagne :

Dum fugit umbra, quiesco.

(1) La clef indique M. de Fieubet, Conseiller d'État.

« La pensée est qu'un homme sage jouit du repos de la solitude, pendant que l'ombre de ce monde passe.

« On voit, au cadran de Chantilly :

Una dabit quod negat altera.

« Cela marque bien que nous avons de bonnes et de mauvaises heures; et c'est ce que dit le cadran de *la Versine*, maison du comte de Saint-Simon, près de Chantilly :

Le duo buone, le do male.

« J'ai vu, sur le cadran d'une maison de campagne, ce vers d'Horace :

Dona præsentis rape lætus horæ.

« L'application est heureuse, et le sens des paroles n'est pas si profane, ni si épicurien qu'il paraît.

« On pourrait bien se servir de ces paroles de Martial par rapport aux heures :

Pereunt et imputantur.

« Le sens est moral et on peut le rendre chrétien. en y joignant et en y accommodant la pensée d'un poète latin moderne (1), qui imagine heureusement que l'heure qui passe et que nous laissons passer sans en profiter, s'envole au ciel, et va rendre compte, devant le trône de Dieu, du bien et du mal que nous avons fait :

Instantem rapere occupemus
Fortiter horam;
Illa nam cœlo volucres resignat
Ocius pennas, bene quæ secusve
Gessimus, magni solio referre
Prompta Tonantis.

« Le mot du cadran d'un petit jardin, qui n'est pas éloigné de celui des *Plantes*, est fort sage, et semble fait exprès pour le maître du logis, l'un des hommes du monde qui, avec le plus d'esprit et de savoir, a le plus d'honnêteté et de vertu :

Utere præsenti, memor ultimæ.

« Il y a, sur divers cadrans, d'autres inscriptions, toutes morales ou toutes chrétiennes :

Ombra fallace, che mentre s'appressa fugge.

. . . .

(1) M. l'abbé du Mas.

Più d'ell ombra è fugace
Questa vita mortal, che tanto piace.
. . . .
Le ciel est ma règle, *ou bien* : Me lumen, vos umbra regit.

« C'est le cadran que l'on fait parler ; et c'est ce que peut dire un homme de bien qui a pour règle de sa conduite les vérités de la foi, tandis que les autres suivent dans la leur les fausses maximes du monde :

Dubia omnibus, ultima multis.
. . . .
Suprema hæc multis, forsan tibi.
. . . .
Nostra latet, *ou bien :* latet ultima.

« Certaines paroles de l'Écriture, prises dans leur propre sens, conviennent parfaitement bien à un cadran, toutes simples qu'elles sont, comme celles-ci :

Umbra transitus est tempus nostrum. (*Sap.*, II.)
Dies mei sicut umbra declinaverunt. (*Ps.* CI.)

« Les religieux du Saint-Sacrement, qui adorent le Fils de Dieu sur l'Autel, à toutes les heures du jour et de la nuit, ont mis ces paroles au cadran de leur église :

Hora est in qua veri adoratores adorabunt.

« Les paroles de l'Évangile sont un peu changées et détournées du sens propre; mais elles ne laissent pas d'en avoir un bon. Toutes ces pensées me paraissent raisonnables, et ont, à mon gré, tout l'esprit qu'elles doivent avoir ».

P. Bouhours, *Pensées ingénieuses*.

---

36. — Balzac écrivait, en 1622, à M. de Lamothe-Aiguan, avocat au siége présidial d'Angoulême : « Nous sommes icy en un petit rond, tout couronné de montagnes, où il reste encore quelques grains de cet or dont les premiers siècles ont été faits. Certainement, quand le feu s'allume aux quatre coins de la France, et qu'à cent pas d'ici la terre, les armées ennemies, d'un commun consentement, pardonnent tousjours à nostre village, et le printemps, qui commence le siége et les autres entreprises de la guerre et qui depuis douze ans a esté moins attendu pour le changement des saisons que pour celuy des affaires, ne nous fait rien voir de nouveau que des violettes et des roses....

.... Par quelque porte que je sorte du logis, et de quelque part que je tourne les yeux en cette agréable *solitude*, je rencontre toujours *la Charente*, dans laquelle les animaux qui vont boire voyent le ciel aussi clairement que nous faisons et jouissent de l'avantage qu'ailleurs les hommes leur veulent oster. Mais cette belle eau aime tellement cette belle terre, qu'elle se divise en mille branches et fait une infinité d'isles et de destours afin de s'y amuser davantage, et quand elle se desborde, ce n'est que pour rendre l'année plus riche et pour nous faire prendre à la campagne ses truites et ses brochets, qui valent bien les crocodiles du Nil et le faux or de toutes les rivières du poëte. »

NOUVELLES RÉCRÉATIONS.

38. — On connaît ce vers technique, où sont exprimées les circonstances d'un crime ou d'un péché :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

Le traduire en français, et en un seul vers.

39. — Un épigraphiste a relevé, à Rochemaure (Ardèche), l'inscription suivante, gravée sur un marbre au-dessus de la chapelle de Saint-Laurent. Ce texte se compose de cinq mots, dont chacun a cinq lettres, et qui sont disposés par colonnes de manière à former un carré parfait, en sorte qu'on obtient une lecture identique, tout en partant de points différents :

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

Trouver le sens de ces cinq mots, qui forment un trimètre bique, — les traduire d'abord en un ou deux vers fran- — puis en un vers grec.

Le Gérant,

E. TROTMAN.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME IX

DE LA NOUVELLE SÉRIE

N° 49. — Mai 1875.

N° 50. — Juin 1875.

N° 51. — Juillet 1875.

N° 52. — Août 1875.

N° 53. — Septembre 1875.

N° 54. — Octobre 1875.

TABLE ANALYTIQUE.

Enseignement, Éducation, Littérature, Sciences et Arts.

Législation de l'Enseignement.

Revue des faits.

Bibliographie.

Chronique.

Enseignement classique.

LICENCE ÈS-LETTES.

SCIENCES.

PHILOSOPHIE.

RHÉTORIQUE.

SECONDE.

TROISIÈME.

QUATRIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS.

FIN DE LA TABLE DU TOME IX.



Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.